

GAL AR SODERIED

AUPRÈS DES SONNEURS

PLOZÉVET

N° 25

JUILLET 2009

Solidarité

Dossier spécial Action Sociale Page 20



**Le Budget
Général 2009**

tous les détails

Page 14



**Le Festival
Mondial'Folk**

du 13 au 19 août

Page 30

■ JUILLET 2009

Samedi 04/07 : Concert du groupe de Nouvelle Calédonie "Celenod" à la salle Avel-Dro organisé par le Mondial'Folk

Mardi 14/07 : Tournoi de pétanque Place de la Vierge organisé par la Plozévétienne

Samedi 18/07 : Fest-Noz au port de Pors-Poulhan organisé par Awen

Mercredi 22/07 : Marché du Terroir Place Henri Normant organisé par l'Office de Tourisme du Haut Pays Bigouden

Jeudi 23/07 : Soirée contes au Four à Pain organisée par Gwarez ar Glad

Samedi 25/07 : Soirée "Pors Canté", Tal ar Menhir organisée par l'association de Pors Canté

■ AOÛT 2009

Dimanche 02/08 : Tournoi de pétanque Place de la Vierge organisé par la Chasse Plozévétienne

Dimanche 09/08 : Souper du pêcheur Place Henri Normant organisé par la Plozévétienne

du 13 août au 18 août : 27e Festival International Mondial'Folk

Samedi 15/08 : Tournoi de pétanque Place de la Vierge organisé par les pompiers

Lundi 17/08 : Tournoi de galoche à Lesneut organisé par la Galoche Plozévétienne

■ SEPTEMBRE 2009

Samedi 05/09 : 4ème Forum des associations Salle Avel-Dro organisé par la mairie

■ OCTOBRE 2009

Dimanche 18/10 : Inter-clubs de judo au Gymnase organisés par le Dojo de Plozévet

■ NOVEMBRE 2009

Samedi 07/11 : Pièce de Théâtre "Café Pain-Beurre" à la Salle Avel-Dro organisé par Histoire & Patrimoine

Dimanche 15/11 : Troc et Puces au gymnase organisé par l'Amicale Laïque

Du 14 au 19 novembre : Fête de la Science : "Théorie de l'Évolution selon DARWIN"

Les 21 et 22 novembre : Création Cercle & Bagad de Beuzec Salle Avel-Dro organisée par le Mondial'Folk



Samedi 28/11 : repas du Téléthon Salle Avel-Dro organisé par l'Inter-Assos

■ DÉCEMBRE 2009

Les 5 et 6 décembre : Téléthon au foyer communal organisé par l'Inter-Assos

Jeudi 31/12 : Réveillon dansant de la Saint-Sylvestre Salle Avel-Dro organisé par l'Inter-Assos et Awen



Le forum des associations

Le samedi 5 septembre se tiendra la quatrième édition du forum des associations de Plozévet, salle Avel Dro.

La majorité des associations de la Commune vous présenteront leurs activités à l'aide de supports vidéos, d'expositions, et de démonstrations.

Ce forum vous permettra de vous renseigner, de vous inscrire aux multiples activités sportives, artistiques, ludiques, culturelles, de loisirs, sociales, du patrimoine et de mémoire, présentées sur un même plateau.

Le public pourra également découvrir les nouveautés proposées dès le mois de septembre 2009 et se renseigner auprès des animateurs et responsables associatifs.

Le forum sera accessible au public de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le forum des associations fêtera sa 4ème édition le 5 septembre prochain.



juillet 2009

- 4 EN BREF...
- 10 TRAVAUX
- 14 ECONOMIE
- 18 PORTRAIT
- 20 ACTION SOCIALE
- 24 EDUCATION
- 26 SPORTS
- 28 PATRIMOINE
- 30 CULTURE
- 34 VIE D'AUTREFOIS
- 36 ETAT CIVIL

Edito

Tout va très bien Madame la Marquise ?

C'est le début de la période estivale qui s'annonce avec le soleil qui devrait (nous l'espérons tous) nous prodiguer ses bienfaits car l'été arrive... Les vacances, la plage, les touristes, le Festival ... Alors oui, tout va très bien.



Photo : Raymond CHIMIER

Raz de marée « écologiste » en France ? Ou effet « Home » ? On pourrait se demander qui a bénéficié le plus à l'autre. Pourtant la Terre est bleue et pas verte... Mais ne gâchons pas notre plaisir, il semble qu'une prise de conscience a enfin eu lieu. Reste à savoir ce qui en subsistera. Tout va très bien, madame la Banquise ??

L'argent Public renfloue les pertes pharaoniques de nos établissements financiers « victimes » de leurs placements spéculatifs hasardeux ? Oui ! Mais, rassurons nous, nous pouvons maintenant prendre facilement connaissance des frais bancaires quotidiennement ponctionnés, et c'est envoyé gratuitement ! Alors oui, tout va très bien !

Les grandes sociétés lancent des plans de restructuration, le chômage s'envole, certains appelleraient cela pudiquement de la « saine gestion » de ressources humaines. De quoi se plaint-on, alors qu'« ils » nous proposent un poste en Inde à 60 euros de salaire mensuel ! Le voyage est payé ? Oui ? Alors tout va très bien.

Nos vaches, déjà toutes retournées par la vitesse des TGV leurs causant des dommages cervicaux, voilà maintenant qu'elles ne peuvent même plus nourrir leurs propriétaires. Faudra-t-il demander aux poules de fournir du lait à la grande distribution ? C'est sûr, tout va vraiment très bien, Madame la Marquise !

Patrice BREMAUD,
Adjoint à la Communication et à la Promotion



Pass Foncier

Lancement du dispositif

La commune de Plozévet a voté un budget de 30 000 € (15 dossiers environ) permettant à des primo-accédants de devenir propriétaires d'un terrain et d'une maison sur le territoire de la commune.

L'exigence de l'équipe municipale se porte sur le prix des terrains (prix maximum 35 000 € ou 65 € le m²) et sur la qualité des infrastructures dans le cas de lotissements. Chaque dossier devant

être instruit par l'ADIL. La position de la commune, à 20 minutes de Quimper depuis l'ouverture du contournement Nord ouest, sa situation géographique littorale entre Pont L'Abbé et Audierne et son tissu d'équipements commerciaux, scolaires et de santé en font un endroit idéal.

Toutes les personnes, en particulier les jeunes ménages, y trouveront un accueil de qualité et de bien être (la

commune dispose de 7 km de côtes et plages). Les acteurs sociaux et bancaires sont tous mobilisés et chaque demande sera traitée et suivie avec le plus grand respect et la confidentialité qui s'imposent.

Toute demande sera reçue en mairie (tel : 02 98 91 30 10) et chaque prétendant (en pass foncier ou prêt classique) sera mis en relation avec les organismes concernés.

Des projets sont à l'étude en relation permanente avec la municipalité, tous renseignements utiles vous seront fournis. ■

Ecole Georges Le Bail

Petite kermesse mais grande réussite !

Déjà la fin de l'année scolaire et donc kermesse organisée à l'école Georges Le Bail le 20 juin dernier.

Comme à l'accoutumée, les parents sont venus voir et écouter leurs enfants chanter et danser sur le podium installé dans la cour de récréation.

De nombreux stands ont été pris d'assaut tout au long de l'après midi : loterie, pêche à la ligne, château



gonflable, maquillage, manège, casse-boîtes. Pour les affamés, des frites, merguez et autres saucisses étaient proposées, et bien entendu, crêpes et gâteaux à profusion spécialement concoctés pour les gourmands.

Merci encore à tous les enseignants de l'école, aux très nombreux bénévoles et personnels communaux ayant œuvré pour la réussite de cette manifestation organisée par l'Amicale Laïque. ■

Animaux domestiques

Vous êtes responsable de vos animaux

En France, la présence de nombreux animaux domestiques entraîne souvent des conflits de voisinage, principalement en raison de bruits, d'odeurs ou de morsures.

Les dommages donnant lieu à des indemnisations sont les dommages corporels (telle la morsure du chien) et les dégâts matériels (le chien dévaste la plate bande du voisin).

Mais les tribunaux peuvent également tenir compte d'un préjudice moral, comme l'extrême frayeur ressentie à la suite de l'apparition du python royal d'un voisin. De façon générale, le propriétaire est présumé responsable des dommages causés par son animal, même s'il

s'est échappé (art. 1385 du code civil). Si votre chien vagabonde dans la rue et provoque la chute d'un cycliste, par exemple, vous serez donc tenu pour responsable (cass. civ. du 22.2.84, JCP éd. Gén. 1984 IV, p.136).

Vous ne pouvez dégager votre responsabilité qu'en prouvant que l'accident est dû à une faute de la victime (un enfant se fait mordre après avoir jeté des pierres à un chien) ou d'un cas "de force majeure", c'est-à-dire imprévisible, irrésistible et extérieur (violente explosion effrayant un chien qui vient se jeter dans les jambes d'une personne et la fait tomber). En dehors de ces deux hypothèses, vous demeurez responsable des conséquences

financières des dommages causés par votre animal domestique.

En ce qui concerne l'hygiène les déjections canines, sur la voie publique et en particulier sur les trottoirs, les espaces sportifs et les plages constituent une gêne pour les autres et une atteinte à la salubrité publique et à l'environnement. ■

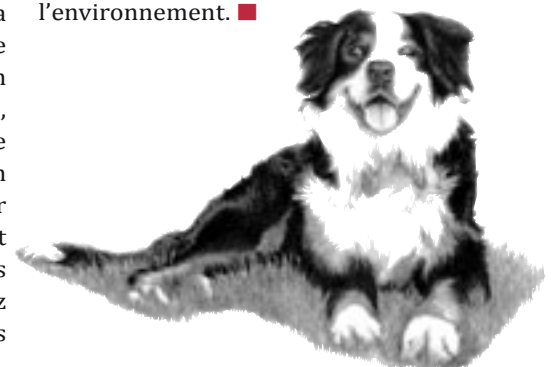


Tableau de Jean-Louis le Toullec

Un don généreux à la Commune

Pierre et Odette Kerno, résidents de Plozévet depuis 1984, ont décidé de faire don d'une peinture à la Commune.

Cette toile, représentant le ramassage du goémon sur la plage du Gored a été acquise dans les années 1970. C'est une peinture au couteau signée Jean-Louis Le Toullec (1908-1999), un peintre de l'école de Pont-Aven.

Pierre et Odette KERNOA ont fait don à la Commune d'un tableau de Jean-Louis LE TOULLEC.



"Le goémon dans leur charrette à cheval sur la plage du Gored", une œuvre signée Jean-Louis LE TOULLEC.

Aujourd'hui, quelque trente ans plus tard, Pierre et Odette Kerno ont souhaité que ce patrimoine devienne communal afin que tous puissent l'admirer.

Cette toile est aujourd'hui exposée dans la salle des mariages de la mairie.

Encore merci à eux pour cette généreuse donation. ■

Don du sang

Bilan de la collecte du 10 avril 2009

La collecte du 10 avril 2009 s'est déroulée à la salle Avel-Dro à Plozévet, salle qui a été mise gracieusement à notre disposition par la municipalité. Toutes les collectes auront lieu désormais dans cette salle. 65 personnes se sont présentées.

Nous adressons tous nos remerciements à tous les donneurs et aussi à toutes les personnes qui ont apporté leur aide pour l'organisation. Chaque jour 550 dons sont nécessaires en Bretagne pour satisfaire aux besoins des malades.

Outre les 1700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne le site de Quimper accueille les donneurs du lundi au vendredi en contactant au préalable le 02-98-65-65-25.

L'EFS (Établissement Français du Sang) nous signale que la demande en plasma est de plus en plus forte. Aussi, en plus

du prélèvement du sang total, l'accent sera mis sur le don de plasma, lequel s'effectue sur rendez-vous en site fixe et en collecte mobile.

Pour donner son sang : avoir entre 18 ans et 70 ans révolus.

Pour un premier don se munir d'une carte d'identité.

Pour éviter un déplacement inutile voici quelques exemples de situations pour lesquelles vous ne pourrez donner votre sang :

- dans les 3 derniers jours : soins dentaires.
- dans les 2 dernières semaines : fièvre ou prise d'antibiotiques.
- dans les 4 derniers mois : tatouage ou piercing, séjour dans un pays où sévit le paludisme, endoscopie,

intervention chirurgicale...

Pour toute question plus précise : contacter un médecin de l'ESF.

Prochaine collecte à Plozévet : vendredi 16 octobre 2009 de 15h à 19h. ■



Début de la Guerre 1914-1918

Préparation du centenaire

Le centenaire du début de la guerre de 1914-1918 approche à grands pas. A travers le pays, les régions, sa commémoration donnera lieu à d'importantes cérémonies. Plozévet, qui se souvient que plus de 200 de ses habitants ont perdu la vie durant cet effroyable et interminable conflit, La Grande Guerre des anciens, y prendra sa part.

En 2014, en lien avec la mairie, l'association locale de l'Union Nationale des Combattants honorera tout particulièrement la mémoire de nos soldats et marins Morts pour la France, mais également le souvenir de ceux qui en sont revenus, souvent meurtris moralement et physiquement, sans oublier leurs familles, endeuillées ou ayant vécu dans une angoisse permanente durant plusieurs années.

Les organisateurs ont projeté de réaliser un travail historique doublé d'une exposition. A titre d'exemple, il pourrait s'agir :

- de mettre à jour la liste gravée sur le monument aux morts. Il apparaît en effet que tous les noms de combattants blessés et gazés, décédés des suites de leur affection, n'y figurent pas.
- de s'assurer que les noms des Plozévétiens de naissance Morts pour la France et résidant dans une autre ville ou Commune, sont inscrits sur le monument du lieu en question. Ces noms ne figurent pas sur le monument de Plozévet.
- de présenter une vue, générale, de la Commune au cours des années 1900, celles qui ont précédé « la guerre de 14 » : population, activités et vie quotidienne... et pourquoi pas celles des années 1920 qui lui ont succédé.
- d'exposer les souvenirs des soldats et marins tombés au cours du conflit et aussi ceux des survivants (photographies, courrier...) sur fond d'histoire générale de la guerre (cartes, gravures, affiches, uniformes, objets...)
- de retracer les circonstances dans lesquelles sont décédés nos compatriotes (offensives, torpillages...), les cimetières où ils sont inhumés, à l'étranger notamment.
- d'évoquer la vie quotidienne dans

la Commune, quelque peu modelée par la guerre en cours: restrictions, actions en faveur des combattants au front, des prisonniers (écoles, mairie, associations), solidarité avec les familles des combattants...

Ces objectifs à 4-5 ans peuvent être atteints, de façon satisfaisante, malgré la dispersion des familles intervenue depuis bientôt un siècle. Mais leur réalisation requiert la participation de tous. Nous avons tous, sur un buffet, dans un tiroir, au grenier, quelque chose qui évoque La Grande Guerre et ses acteurs et que nous pourrions prêter le temps de l'exposition :

- des documents de famille: photographies, lettres, carnets de notes, souvenirs, décorations... de ceux qui sont morts à la guerre et autres témoignages émouvants. Idem pour ce qui concerne les survivants. Photos et lettres, au grand pouvoir d'évocation, seront particulièrement appréciées.
- d'autres documents retraçant l'ambiance de 14 : cartes postales, journaux, magazines d'époque tels que L'illustration, Le Miroir, Le Panorama de la Guerre... aux gravures et photos saisissantes...
- d'autres papiers en relation avec la guerre: affiches, tracts, vieux livres défraîchis (récits de Verdun, Le Fort de Vaux, l'Almanach du Combattant).
- des pièces d'uniforme (képi de soldat de 14, trophées, d'équipement: casques, masques à gaz, objets « d'artisanat des tranchées » : douilles travaillées, briquets et autres petites pièces.
- des documents sur le Plozévet des années 1900-1930 : cartes postales, photos, dépliants...

Nous accueillerons aussi avec plaisir tous les volontaires qui nous donneraient un coup de main dans notre recherche des traces de la Grande Guerre à Plozévet, aux Archives Départementales par exemple. Qui connaît la physionomie de la Commune 1900/1930 ? Un étudiant ne pourrait-il pas rédiger un mémoire sur la Commune durant ces trois décennies ?

Le monument aux Morts comporte 201 noms. Le premier habitant de

la Commune mort au combat est un cavalier, Pierre LE GOUILL, 23 ans, de Penviny, dragon au 3ème Régiment de Nantes. Dans des circonstances qui restent à éclaircir, il a été blessé le 20 Août 1914 sur la frontière belge et est décédé le lendemain à l'hôpital militaire de Montmédy.



Photo : Alain GALLES

En revanche, le nom du dernier « Mort pour la France » n'est pas connu, pour le moment. Comme nous l'avons déjà signalé, il apparaît que quelques anciens combattants sont décédés plusieurs années après la guerre des suites de leurs blessures et leur nom ne figure pas sur le monument achevé en 1922. La liste des victimes de la guerre devra probablement être mise à jour.

Si des familles ont connaissance de telles situations, elles pourront se manifester. ■

Alain LE BERRE

NB : nous attendons vos réactions, avis, suggestions, de tous ordres, que nous vous demandons de porter à la connaissance soit par courrier, téléphone ou adresse mail à l'une des personnes suivantes :

*René LE PAPE
Kerveillant 29710 Plozévet
tél. : 02 98 91 38 51
email : rene.le-pape0549@orange.fr*

*Michel RUER
90 rue d'Audierne 29710 Plozévet
tél. : 02 98 91 36 39
email : mruer@orange.fr*

*Alain LE BERRE
27 rue d'Audierne 29710 Plozévet
tél. : 02 98 91 38 82 – 06 80 84 94 99
email : alain.le-berre@wanadoo.fr*

Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers

La cérémonie départementale à Plozévet

Deux cent cinquante sapeurs-pompiers du Finistère étaient réunis le samedi 13 juin à Plozévet, à la Salle Avel-Dro, à l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Le préfet, Pascal Mailhos, a lu, à cette occasion, une lettre signée de la main du ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie indiquant : «La complémentarité des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, est au coeur du modèle français de sécurité civile. La préserver est une nécessité». Ce message est destiné aux 450 professionnels et 2.000 volontaires du département, répartis en 63 centres d'incendie et de secours.

Cette journée était aussi celle du recueillement.

Une émouvante cérémonie commémorative avec dépôt de gerbes et appel des sapeurs-pompiers morts en service au cours de l'année a suivi la garde du drapeau du SDIS, qui a été remis à la brigade des sapeurs-pompiers de Plozévet. C'est elle qui aura désormais la charge et le privilège de représenter le service départemental lors des différentes cérémonies officielles.



Une émouvante cérémonie commémorative avec dépôt de gerbes et appel des sapeurs pompiers morts en service au cours de l'année.

Les sapeurs-pompiers ayant suivi la formation initiale incendie ont reçu de la main des autorités leur casque, intégrant ainsi le corps prestigieux des soldats du feu.

Les jeunes sapeurs-pompiers ont ensuite été mis à l'honneur et ont

reçu leur diplôme de brevet de cadet. Les associations de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) concourent à l'épanouissement de ces jeunes et les initient aux techniques propres du sapeur-pompier : manoeuvre, secourisme, discipline, sport. ■



À l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers, 250 d'entre eux étaient réunis à Plozévet.



Les autorités ont remis leur casque aux sapeurs-pompiers ayant suivi la formation initiale incendie.

Echange intermunicipalités entre

Plozévet et Maria (Québec)

Dans le cadre des relations d'amitié entre la France et le Québec (Canada), les associations nationales Québec-France et France-Québec ont mis en place depuis 20 ans un programme d'échanges d'emplois saisonniers d'étudiants entre municipalités françaises et québécoises afin d'ancrer dans le temps cette relation privilégiée. Au niveau du département du Finistère, l'association Cornouaille-Québec* assure ce relais.

Ces emplois, d'une durée de 6 à 8 semaines, pendant la période estivale, permettent à des étudiants, à travers une expérience professionnelle et personnelle de découvrir le pays d'en face. Ces emplois sont rémunérés en fonction de leur nature et des municipalités (environ le smic français). Le transport reste à la charge des participants. Afin d'assurer aux participants une bonne intégration, les hébergements sont assurés dans leur famille d'accueil respectives.

Les municipalités participant à cet échange sont mises en relation (pour celles n'ayant pas de jumelage), principalement sur la base d'un nombre d'habitant équivalent. Cet échange est facilité par la pratique d'une langue Commune, le français (langue officielle du Québec depuis 1977).

En 2008, 54 jeunes Français ont participé à ce programme. Pour la 1ère fois, la municipalité de Plozévet y participe. Sur le département du Finistère, Quimper et Landerneau y souscrivent depuis plusieurs années.

C'est Enora GUILLOU, étudiante habitant notre Commune, qui a été choisie parmi 3 candidats pour se rendre à Maria, municipalité située dans la région atlantique de Gaspésie, plus particulièrement appelée Baie des Chaleurs. Ainsi nommée par le navigateur malouin, Jacques CARTIER, qui lors de son premier voyage en 1534, crut y déceler un microclimat. Cette localité de 2 460 habitants, limitrophe

de la province canadienne du Nouveau-Brunswick, comprend une importante communauté amérindienne Micmac. Elle travaillera comme monitrice dans un camp de jour (centre de loisirs sans hébergement). Du côté québécois, Anne-Marie AUDET, étudiante québécoise habitant Maria, viendra travailler pendant 6 semaines aux espaces verts de notre Commune.



Le Québec : d'une superficie de quelques 1 667 000 km² (3 fois la France) et peuplé de 7,6 millions d'habitants, le Québec est l'une des 10 provinces composant le Canada. 80% de sa population a des racines françaises. Sa devise est « Je me souviens ». ■

* Association Cornouaille-Québec
4 allée Matlin An Dall - 29000 QUIMPER
Tél 02 98 55 43 65

Vie associative

Le bénévolat dès le plus jeune âge

A Plozévet plus que partout ailleurs, on a toujours su développer la "fibre" du bénévolat dès le plus jeune âge. Ainsi voit-on chaque été les Jeunes de la Commune prêter main-forte pendant le Festival de folklore ou participer, lors de manifestations ponctuelles, au nettoyage de nos plages afin que nous-mêmes et les touristes que nous accueillons puissions profiter au maximum de notre littoral.

Cette volonté de donner de son temps pour les autres, les élèves du collège Henri-Le-Moal l'ont sans nul doute. Ils ont notamment su le prouver lors du traditionnel couscous organisé par l'Amicale Laïque plozévetienne.

En effet, une bonne vingtaine d'entre eux a désiré participer à la bonne tenue de cet événement en prenant en charge le service en salle des



Des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} ont participé au service lors du couscous organisé par l'Amicale Laïque.

agapes préparées par Jean-Pierre LE CORRE. Bravo et merci à eux. Le bénévolat a visiblement de beaux jours

devant lui dans notre Commune. ■

Sébastien MOULLEC

Actualité culturelle estivale

Escale à la médiathèque

Cet été la médiathèque continue à vous proposer un vaste choix de livres, CD, DVD, et un accès Internet. Les estivants sont les bienvenus.

Consultation de l'État Civil

Les archives de l'État Civil plozévetien depuis la Révolution Française sont désormais consultables à la médiathèque sur un poste dédié. Une inscription préalable sur le planning est conseillée.

Concours de dessin

La mairie et la médiathèque lancent un concours de dessin réservé aux enfants de 6 à 14 ans sur le thème : "un repas avec mes grands-parents". Les participants œuvreront à la médiathèque du 7 juillet au 22 août, les feuilles et les crayons de couleur étant fournis sur place. Les 5 dessins sélectionnés par le jury illustreront les menus du repas des anciens 2009 et les auteurs se verront offrir un abonnement d'un an à la médiathèque.

L'heure du conte

Cet été, Julie, de l'association Guillie Guilire, revient conter aux enfants chaque samedi de 10h45 à 12h00 à partir du 4 juillet. Animation gratuite. ■

Horaires d'ouverture :
mardi : 14h00-17h00
mercredi : 10h30-12h00 & 14h00-17h00
jeudi : 14h00-15h00 & 17h00-19h00
vendredi : 14h00-17h00
samedi : 10h30-12h00

Médiathèque municipale
30 av Georges le Bail - 29710 Plozévet
Tél. : 02.98.91.37.03



L'État Civil de Plozévet est consultable sur un ordinateur à la médiathèque.

www.forages-domestiques.gouv.fr

Les Forages Domestiques

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Qu'est ce qu'un forage à usage domestique ?

Selon le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008, il s'agit d'un puits ou forage destiné à prélever une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille, c'est-à-dire :

- les prélèvements et les rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes

résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes.

- en tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs.

Pour les forages existants ?

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Pour les nouveaux forages ?

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1er janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Comment faire pour déclarer ?

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire en ligne. Il faudra reprendre :

- les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement,
- les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.

Ce formulaire devra être déposé à la mairie de la Commune concernée. ■

Travaux sur la Commune

Un point sur les chantiers

Les aménagements de sécurité

- rue d'Audierne - rue de l'usine : un plateau surélevé
- route de Pont l'Abbé-rue des Alouettes : un plateau surélevé
- route de Pont l'Abbé - accès collège : plateau surélevé
- route de Quimper, RD 784, carrefour Cook : un giratoire
- route d'Audierne, VC6 : un aménagement carrefour

La Commune continue cette année les aménagements routiers du bourg. Les élus ont fait le constat confirmé par les services de gendarmerie nationale, que les véhicules roulent globalement à une allure trop importante aux entrées de bourg. Des mesures de vitesse ont alors été effectuées par les services de l'Etat, montrant également des vitesses excessives. La municipalité, sous l'égide de Jean-Bernard YANNIC, premier adjoint en charge des travaux, s'est alors rapprochée des services de la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) pour élaborer un certain nombre de projets.

Six d'entre eux ont été exposés en Mairie pendant plusieurs semaines afin de permettre à chacun de donner son

avis. Beaucoup de riverains ont ainsi pu visualiser et s'exprimer sur le sujet, les entreprises, notamment Capitaine Cook et Kimono ont également été associées à la démarche. Des modifications ont été apportées après discussions avec les transports scolaires. En effet, la dimension des cars exige une certaine longueur pour faciliter les manœuvres sans endommager les véhicules.

Un des projets, celui situé à l'intersection de la route de Quimper et de la place de la gare, a été abandonné : vu la configuration de la route, il s'est avéré techniquement dangereux à mettre en œuvre. Une fois cette étape de concertation franchie, les marchés publics ont été lancés par les services administratifs de la Commune en collaboration avec la DDEA. C'est l'entreprise LE ROUX de Landudec qui a été retenue comme offre la mieux disante pour un montant total de 70 948,25€ HT. En parallèle, les dossiers de subventions ont été constitués auprès du Conseil Général. La Commune espère obtenir 30 % de subventions.

Organisés par les services de la DDEA et les services techniques de la Commune, les deux projets situés route de Quimper

et route d'Audierne ont fait l'objet d'aménagements provisoires pendant plus de trois semaines pour tester en conditions réelles leur efficacité. Les essais étant concluants, les travaux ont été programmés en respectant les conditions météorologiques favorables (nécessité de temps sec).

Les différents chantiers se sont terminés la semaine 26 du mois de juin 2009. Chacun peut observer dès à présent un ralentissement certain de la vitesse aux entrées de bourg. Les allées et venues aux abords du collège se font maintenant avec plus de sérénité.

D'autres aménagements restent encore à concevoir dans le bourg. Les élus ont souhaité confier à un bureau d'études une mission d'aménagement global du centre bourg. Un diagnostic devra être posé : toutes les problématiques, comme la largeur des trottoirs, la configuration des routes, les cheminements piétons, etc... devront être prises en considération pour que l'on puisse obtenir une cohérence générale y compris avec le PADD (le Plan d'Aménagement de Développement Durable) dans le cadre de la révision générale du PLU (le Plan Local d'Urbanisme).



Les allées et venues aux abords du collège se font maintenant avec plus de sérénité.



Le giratoire de la route de Quimper participe à la réduction de la vitesse des véhicules dans le bourg.



Photo : Alan GALLÉ



Photo : Alan GALLÉ

Après différents aménagements de réseaux, 2009 aura vu la concrétisation de l'embellissement de la rue de la Corniche. Nouveau revêtement, nouvelle configuration, cheminements piétons et emplacements de parking.

L'aménagement et la réfection de la chaussée rue de la Corniche

La rue de la Corniche vient de terminer sa cure de jouvence. Après les différents aménagements de réseaux qui ont été réalisés ces dernières années, 2009 aura vu la concrétisation de son embellissement. Nouveau revêtement, nouvelle configuration, cheminements piétons et emplacements de parking. Ce projet, élaboré en étroite liaison avec la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) a été exposé en Mairie, pour permettre à tout un chacun d'en prendre connaissance et d'apporter d'éventuels commentaires.

Après mise en concurrence par marchés publics, la commission d'appel d'offres a retenue l'entreprise LE ROUX de Landudec pour un montant global de 113 257,55€ HT.

Le chantier a été suivi par Jean-Bernard YANNIC, premier adjoint chargé des travaux, Christian CELTON et Marc Peton de la DDEA et Quentin CASTOR de l'entreprise LE ROUX, et a débuté en février. Les travaux ont été difficiles : Le décaissement de la chaussée initialement prévu n'a pu se faire du fait des réseaux enterrés, qui se situaient à un niveau trop élevé. Techniquement, il a fallu reprendre de nombreuses données afin de les faire coïncider notamment avec l'évacuation des eaux pluviales. Il a fallu également revoir le matériel utilisé pour confectionner les bordures des trottoirs.

Les travaux se sont finalement terminés dans le courant du mois d'avril. Ces trois mois ont entraîné de nombreux désagréments de circulation notamment pour les riverains et les professionnels. Qu'ils soient ici remerciés pour leur gentillesse et leur compréhension.

Chapelle de Saint-Ronan

Suite à des actes de vandalisme, les vitraux de la chapelle Saint-Ronan et de l'église paroissiale vont être remis en état par l'atelier Charles ROBERT (vitraux d'Art) de Pluguffan pour un montant de 1 738,40€ HT. La Commune ne peut que regretter ces actes gratuits et a déposé plainte auprès de la Gendarmerie Nationale : une enquête est en cours. La pierre tombale du sarcophage (le couvercle) situé à

proximité de la chapelle a été également détériorée. Les services techniques de la Commune ont retiré la pierre en vue de la restaurer, après avis du service des bâtiments de France.

Salle associative

Commencée en janvier de cette année, la construction de la salle associative du Stade est suivie par l'architecte Pierre-Yves LE GOAZIOU de Pont-L'Abbé. Le déroulement du chantier suit normalement son cours. Le bâtiment est actuellement hors d'air et hors d'eau et la réception de fin de chantier est prévue vers le mois de septembre. ➔

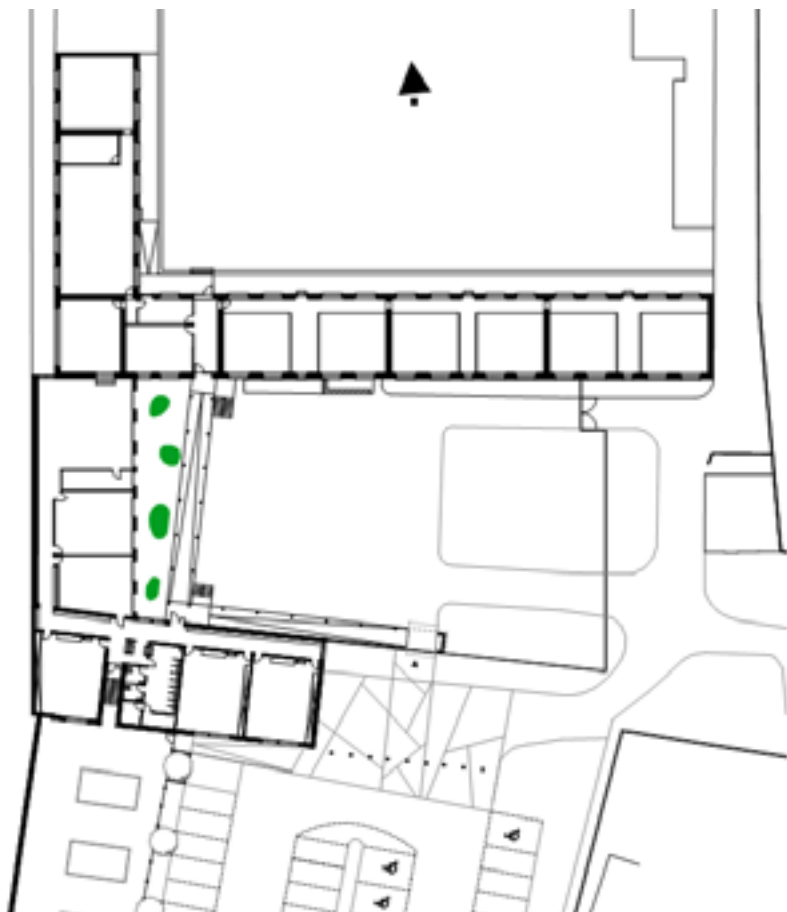
Le déroulement du chantier de la salle associative suit normalement son cours.



Photo : Alan GALLÉ



*Ci-dessus : illustration de la façade sud de l'école maternelle après les travaux d'extension.
Ci-dessous : les plans des travaux qui se dérouleront du 12 septembre au 6 octobre 2009.*



Extension de l'école maternelle

Le programme d'extension de l'école maternelle Georges Le Bail prévoit la construction de 3 salles de classes supplémentaires, de dégagements, de vestiaires, de sanitaires, ainsi que la restructuration du bureau de la direction et de la salle des maîtres. Le coût des travaux est estimé à 616 000€ HT hors option. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'équipe de Catherine LE PERRON, architecte à Brest.

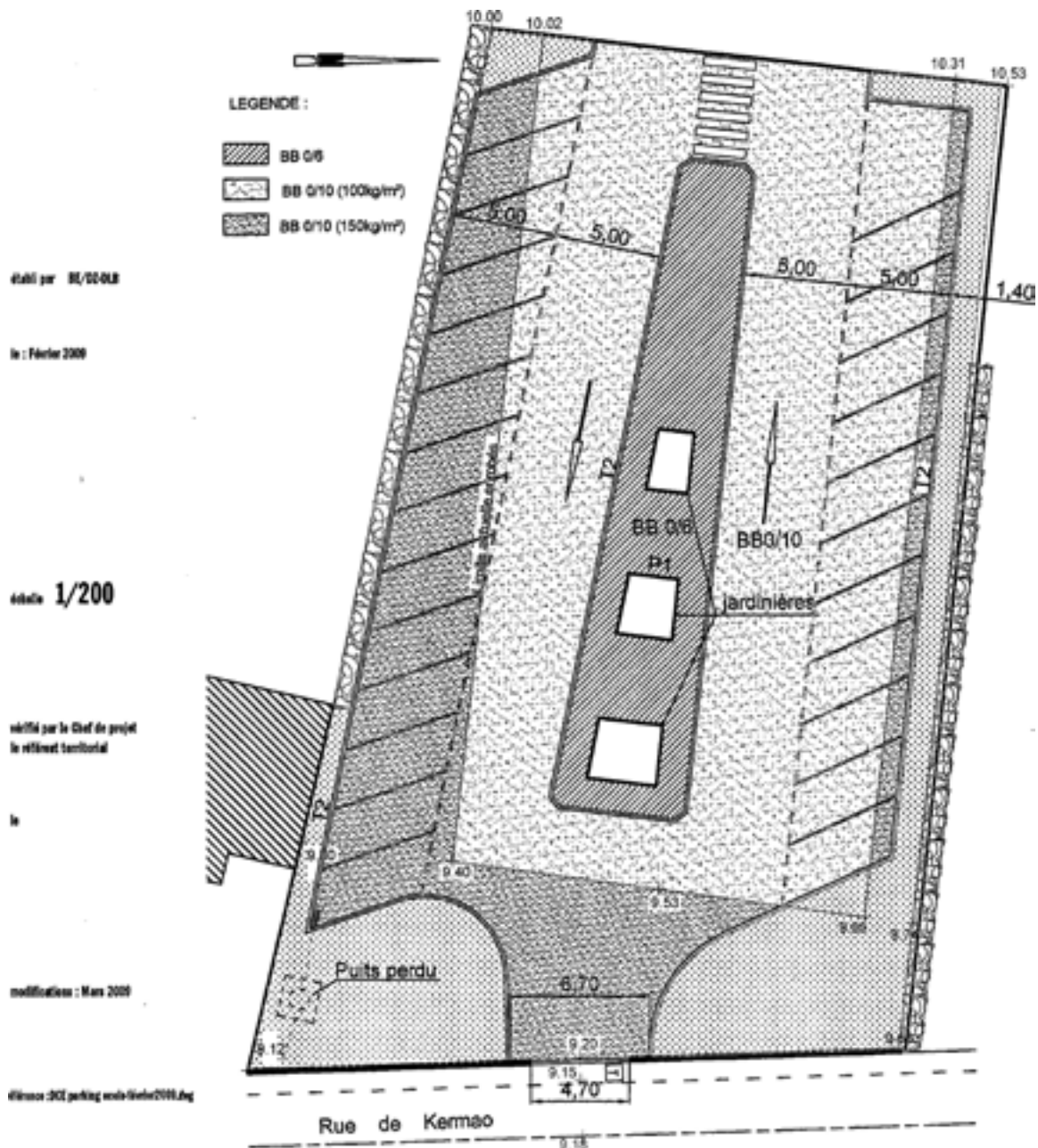
Plusieurs choix ont été effectués afin de répondre à des objectifs environnementaux :

- une performance énergétique / BBC (bâtiment basse consommation).
- une ossature et un bardage bois.
- des matériaux de second-œuvre sains : plaques de plâtres, sols, peintures et plafonds suspendus sans COV (composés organiques volatiles).

Le projet est actuellement en cours d'étude. Le chantier se déroulera de décembre 2009 à juin 2010.

Ci-dessous : l'école maternelle avant le début des travaux.





Le nouveau parking de l'école

L'école Georges Le Bail connaît depuis quelques années une hausse constante de ses effectifs. Depuis la rentrée 2007, l'école accueille la filière bilingue français-breton, ce qui fait actuellement l'objet d'une extension de l'école avec la création de trois classes supplémentaires. L'actuel parking sera alors empiété de quelques places pendant la durée des travaux pour permettre de sécuriser le chantier.

Pour que la sécurité de tous et surtout celle de nos enfants soit correctement respectée, les élèves qui sont déposés en voiture, doivent depuis maintenant plusieurs années, l'être sur le parking

de l'école situé rue de la fontaine. Cependant, les élus ont fait le constat qu'aux heures de pointe (entrée et sortie de l'école) le parking est « victime » de son succès, les places deviennent rares et malheureusement, quelques parents sont tentés de ne plus respecter les règles établies.

Aussi, le bureau d'étude de la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture), sollicité par Jean-Bernard YANNIC, premier adjoint chargé des travaux, a élaboré différents scénarii de création de parkings. Le conseil municipal, en séance du 5 mai 2009 a validé un de ces projets : la création d'un nouveau parking à proximité

de l'école sur une partie de l'ancien terrain de sport désaffecté.

Le marché public a été élaboré en collaboration entre les services administratifs de la Commune et les services de la DDEA au printemps et l'entreprise LE ROUX a présenté l'offre la mieux-disante pour un montant de 19 378€ HT. La réalisation est programmée au mois de juillet pour être opérationnelle pour la prochaine rentrée scolaire. Les services techniques de la Commune devront également intervenir pour les abords du parking.

Une trentaine de places supplémentaires sera bientôt disponible : il faudra penser à modifier ses habitudes ! ■

Finances de la Commune

Comptes administratifs 2008

Budget Général 2009

Le compte administratif fonctionnement 2008

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2008 ont connu une progression assez sensible par rapport à l'exercice précédent.

	Dépenses	Recettes	Excédent de l'exercice
2006	1 439 370 €	1 924 242 €	484 872 €
2007	1 552 387 €	1 989 076 €	436 689 €
2008	1 651 945 €	1 951 296 €	299 351 €

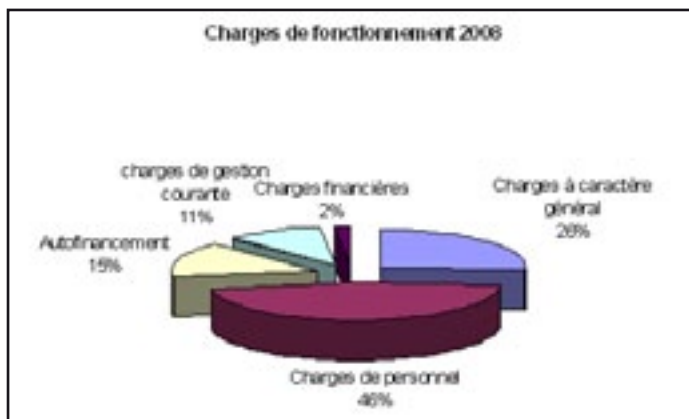
Ce sont notamment les charges générales qui ont progressé en raison d'une part, de l'augmentation du coût de l'énergie et, d'autre part, par les dépenses inhérentes à la prise en charge d'un échouage sur nos côtes (ces dépenses ont par la suite été remboursées à la Commune).

C'est en raison, également, des charges de personnel qui représentent désormais 54 % des dépenses réelles de fonctionnement (hors contribution au budget investissement). L'application de la nouvelle grille indiciaire,

la majoration du régime indemnitaire et surtout, le renforcement des services en sont les principales explications.

Les autres postes de charges se sont maintenus conformément à la prévision budgétaire.

Les recettes de fonctionnement sont en légère diminution en raison du report sur 2009, du versement d'une dotation communautaire d'un montant de 50 000 €.



Charges à caractère général	509 348 €
Charges de personnel	897 810 €
Autofinancement	299 350 €
Charges de gestion courante	213 222 €
Charges financières (intérêts de la dette)	31 566 €
Produits des services	121 655 €
Impôts et taxes	949 793 €
Recettes diverses	46 188 €
Dotations	833 660 €
Total des dépenses de fonctionnement	1 951 296 €
Total des recettes de fonctionnement	1 951 296 €

Le compte administratif investissement 2008

	Dépenses	Recettes	Excédent de l'exercice
2006	946 319 €	1 433 687 €	487 368 €
2007	472 880 €	1 510 977 €	1 038 097 €
2008	680 253 €	1 812 923 €	1 132 670 €

Le compte d'investissement est principalement marqué, en dépenses, par une forte augmentation du montant des remboursements d'emprunts, liée au remboursement anticipé d'un emprunt à taux variable pour un montant de 90 000 € en capital et, par la prise en charge sur l'exercice de 165 000 € au titre d'importantes réalisations de voirie telles que la rue de Kerfily ainsi que la poursuite pour 105 000 €, de la rénovation de l'église paroissiale.

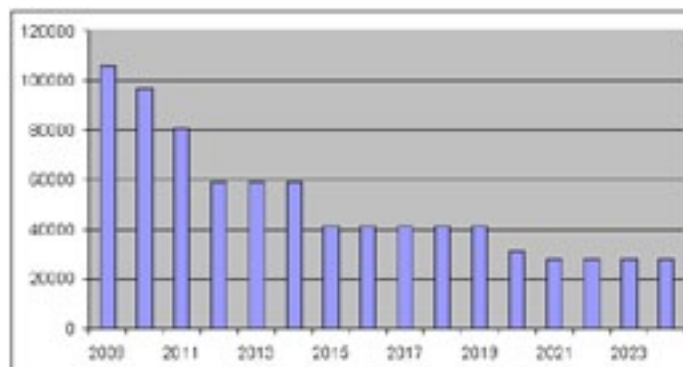
En recettes, ce sont notamment l'accumulation des soldes d'exécution positifs, les remboursements de TVA et les diverses subventions qui expliquent le bon résultat.

La situation financière de la Commune est satisfaisante, notamment la dette qui représente 245 € par habitant (par rapport à une moyenne nationale de 811 € par habitant pour les Communes de taille équivalente).

L'ensemble des ratios de gestion reste très supérieur à la moyenne des Communes de la strate et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

En l'absence de nouveaux emprunts, l'évolution des annuités

pour les 15 années à venir nous donnerait le tableau suivant :



Le niveau de notre endettement et l'état de nos réserves doivent nous permettre, malgré la raréfaction des subventions, d'envisager de poursuivre l'équipement de notre Commune en outils structurants.

Il nous faudra en revanche maintenir, voire améliorer notre capacité d'autofinancement qui s'est réduite de façon assez sensible en raison de la faiblesse de la fiscalité et de l'augmentation des charges de fonctionnement.

Le Budget Primitif 2009

■ FONCTIONNEMENT :

Le budget de fonctionnement 2009 progresse de 8,5 % par rapport à l'année 2008.

FONCTIONNEMENT B.P. 2009 (PRÉVISIONNEL)		
DÉPENSES	Charges à caractère général	2 115 444 €
	Charges de personnel et frais assimilés	4 300 €
	Virement à la section d'investissement (résultat positif)	28 000 €
	Autres charges de gestion courante	249 641 €
	Charges financières	380 003 €
	Charges diverses	930 000 €
	Total	523 500 €
RECETTES	Atténuations de charges (remboursements salaires)	3 000 €
	Produits des services, du domaine et ventes diverses	125 000 €
	Immobilisations corporelles	10 000 €
	Impôts et taxes	992 119 €
	Dotations, subventions et participations	959 225 €
	Autres produits de gestion courante	24 000 €
	Produits divers	2 200 €
	Total	2 115 544 €

L'augmentation des recettes provient des postes suivants :

- Fiscalité	+ 30 000 €
- Bases	+ 30 000 €
- Dotations	+ 130 000 €
	(dont 100 000 € d'effet report 2008)

Ces nouvelles recettes nous permettront de restaurer notre capacité d'autofinancement, de compenser la baisse des recettes liées aux droits de mutation et de financer de nouvelles opérations telles que l'instauration du Pass Foncier au bénéfice des jeunes ménages pour un montant de 30 000 €. →

■ INVESTISSEMENT :

Les investissements budgétisés ne devraient pas être intégralement payés sur l'exercice. Toutefois l'état de nos finances nous permet d'inscrire le montant total des travaux qui seront engagés et ainsi, de mieux apprécier notre situation financière au terme de ces programmes.

Investissement B.P. 2009			
Emprunts et dettes assimilées	80 000 €	Solde reporté	1 132 670 €
Immobilisations incorporelles	89 000 €	FCTVA	59 776 €
Subventions d'équipement	260 000 €	Ressources propres	722 344 €
Immobilisations corporelles	519 500 €	Emprunts (Equilibre)	889 360
Constructions / aménagements	2 183 000 €	Subventions	309 350 €
Autres immobilisation	2 000 €	Immobilisations	55 000 €
Total des dépenses	3 168 500 €	Total des recettes	3 168 500 €

Les dépenses d'investissements :

L'achèvement du PLU, ainsi que le financement de l'étude d'aménagement des circulations dans le bourg représente l'essentiel du poste des immobilisations corporelles.

Le poste subventions d'équipement prend en compte les fonds de concours versés aux autres collectivités, notamment à la Communauté des Communes pour les extensions de réseaux d'assainissement et l'Avel Dro ainsi qu'une subvention à la Commune de Plouhinec pour les travaux de grosses réparations sur la digue de Pors Poulhan.

Les autres investissements concernent l'acquisition par la Commune des bâtiments de Kerfily (210 000 €), la réhabilitation de l'enclos paroissial (200 000 €), la salle associative du stade (260 000 €), l'extension de l'office de

tourisme (105 000 €), les travaux de voirie (250 000 €) et surtout, la création de trois classes supplémentaires et des travaux d'aménagement à l'école Georges le Bail pour un montant de 800 000 €.

Les recettes d'investissement :

Pour l'essentiel, les recettes proviennent de nos fonds propres. Les dépenses d'investissement étant inscrites en TTC, nous pouvons attendre une recette de 400 000 € pour le remboursement de la TVA.

De même, n'ont été portées au budget que les subventions notifiées à ce jour. Si l'on intègre deux années de résultat de fonctionnement cumulées, il n'est pas pour l'instant envisagé d'avoir recours à un emprunt.

Situation comparée à la fiscalité de la Commune

Pour l'année 2009, le Conseil Municipal a voté une augmentation de 4 % de la fiscalité, il s'agit de la première hausse des taux communaux depuis cinq ans. Cette augmentation était nécessaire pour faire face à l'augmentation des charges et nous permettre de restaurer notre capacité d'autofinancement mais surtout, pour maintenir à leur niveau les dotations de péréquation reçues de l'État qui prennent en compte l'effort fiscal des Communes.

En 2008, sur un total de 288 Communes finistériennes, la Commune de Plozévet est parmi les moins taxées du département.

	Plozevet	Rang	Moyenne 29	Moyenne France	Taux 2009
Taxe d'habitation	9,36%	10/288	16,55%	14,57%	9,74%
Taxe Foncier Bâti	13,12%	25/288	19,80%	18,74%	13,65%
Taxe Foncier Non Bâti	32,07%	35/288	42,48%	44,81%	33,35%

Pour un ménage propriétaire d'un logement dont la valeur locative serait la valeur locative moyenne de la Commune, soit 2436 €, l'augmentation de 4 % des taux représente une augmentation de 15,52 € des impôts locaux communaux.

Cet effort sur la fiscalité nous permet de conserver le bénéfice de dotations de péréquation qui, si nous en étions privés, devrait être compensées par des hausses d'impôts bien plus importantes.

Le conseil municipal est conscient que, dans cette période difficile, l'argent du contribuable plozévetien doit être géré avec la plus grande rigueur.

Après avoir accompli le travail indispensable à la révision des bases d'imposition pour que l'impôt soit justement réparti entre les habitants, il a considéré que l'effort fiscal demandé à la population était nécessaire pour maintenir la qualité de services et d'équipements qu'elle est en droit d'attendre. ■

Éléments chiffrés comparés de la situation

financière de la Commune de PLOZEVET en 2007 (sources DGCL)

Chiffres clés	En milliers d'€	€ / habitant	Moy. de la strate
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	1 938	689	825
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	1 502	533	669
RESULTAT COMPTABLE = A - B = R	437	155	156
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	1 024	364	449
TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	473	168	454
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	-551	-196	6
Capacité d'autofinancement = CAF	437	155	161
FONDS DE ROULEMENT	1 475	524	203
Opérations de Fonctionnement	En milliers d'€	€ / habitant	Moy. de la strate
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	1 938	689	825
dont : Impôts Locaux	708	252	285
Autres impôts et taxes	51	18	43
Dotation globale de fonctionnement	598	212	180
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	1 502	533	669
dont : Charges de personnel	781	277	300
Achats et charges externes	441	157	190
Charges financières	36	13	29
Contingents	79	28	34
Subventions versées	88	31	41
RESULTAT COMPTABLE = A - B = R	437	155	156
Opérations d'investissement	En milliers d'€	€ / habitant	Moy. de la strate
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	1 024	364	449
dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0	0	104
Subventions reçues	341	121	76
FCTVA	165	59	40
TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	473	168	454
dont : Dépenses d'équipement	389	138	359
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	83	30	73
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	-551	-196	6
Elements de Fiscalité	En milliers d'€	€ / habitant	Moy. de la strate
Potentiel fiscal (population = 3346 habitants)	1 614	482	597
Produits foncier bâti	338	120	149
Produits foncier non bâti	38	13	15
Produits taxe d'habitation	330	117	119
Autofinancement	En milliers d'€	€ / habitant	Moy. de la strate
Excédent brut de fonctionnement	459	163	188
Capacité d'autofinancement = CAF	437	155	161
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	354	126	88
Endettement	En milliers d'€	€ / habitant	Moy. de la strate
Encours de la dette au 31/12/N	1 039	369	688
Annuité de la dette	119	42	101
Endettement 01/2009	En milliers d'€	€ / habitant	Moy. de la strate
Encours de la dette	720	240	708
Annuité de la dette	106	35	104

Musée des Petits Meubles Bretons

Mémoire de l'artisanat local de Plozévet

L'association Histoire et Patrimoine a rendu visite à la famille DOURIN, derniers fabricants de petits meubles à Plozévet. Bernadette nous a ouvert les portes de son musée où elle conserve soigneusement les pièces exceptionnelles confectionnées dans l'atelier familial.

C'est dans les années 20 que l'activité du petit meuble se développe à Plozévet. L'histoire raconte que c'est une touriste Américaine de passage qui serait tombée sous le charme des meubles Bretons (et spécialement Bigoudens).

Elle aurait souhaité en ramener mais devant la difficulté de l'organisation du transport, elle aurait pensé les faire réaliser en miniature, servant de modèle à l'ébéniste Américain qui les reproduirait en taille réelle.



Photo : Marie-Christine CAMENEN

Aucune source ne permet de vérifier l'authenticité de cette histoire car il n'existe pas d'archive, mais la légende nous semble originale et crédible.

Bernadette nous relate l'histoire familiale. L'affaire s'est développée grâce à l'association des cinq frères DOURIN : Henri l'aîné, Pierre, Albert, Louis et Yves, mari de Bernadette et père de Rémi et de Jean-Yves qui reprendront l'affaire plus tard.

Pour pouvoir réaliser certaines pièces délicates et si petites, ils fabriquent eux-mêmes leurs machines, en particulier pour la fabrication des rosaces à fuseaux. Pour les ciseaux à bois et rabots, les fers furent forgés par les forgerons de la Commune.

Plozévet comptait à l'époque une quinzaine d'artisans qui se consacraient à cette activité. Chacun d'eux avait son « estampillage » : la rosace à fuseaux qui orne la plupart des petits meubles était inspirée du rouet et représentait la marque de fabrication locale.

Bernadette nous a ouvert les portes de son musée où elle conserve soigneusement les pièces exceptionnelles confectionnées dans l'atelier familial.

Une multitude d'objets est réunie dans ce musée :

- Au mur, sont suspendus des tableaux sculptés représentant tantôt des portraits tantôt des scènes de vie ordinaires.
- Au centre de la pièce, sont exposées sur des tables, les fameuses reproductions de petits meubles ; lit clos, berceau vaisselier, banc, armoires, chaises, horloges, copiant fidèlement le traditionnel intérieur Breton, avec petits napperons sur les meubles et vaisselle sur les étagères.
- Les mécanismes des horloges et des boîtes à musique étaient fabriqués en Suisse.
- La présence de superbes meubles de taille réelle, permet aux visiteurs d'apprécier encore plus la perfection du travail de miniaturisation.

La visite se termine par la découverte d'un authentique intérieur Breton. Un grand merci à Bernadette, Jean-Yves et Armelle pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité. ■

Musée des petits meubles Bretons
Impasse de la poste à PLOZEVET
Tél : 02 98 91 42 04
Site web : www.dourin.com

Voici le premier ouvrage sur l'artisanat miniature breton dont l'histoire est inconnue. Pourtant nombreux sont ceux qui possèdent au moins l'un de ces objets typiques de la Bretagne vendus dans le monde. Ces objets sont représentatifs d'un artisanat très ouvrage, entamé au début du XXe siècle pour disparaître il y a 40 ans.

Vous découvrirez l'histoire fouillée de ces artisans, leurs témoignages, légende et véritable origine, étude sur sa destination et son usage, l'art et la technique, l'inventaire des productions (mobilier, objets de bureaux, de décoration et les coffrets), les critères d'authenticité, et le Musée du Petit Meuble Breton de Plozévet.

C'est le résultat de 10 années de recherches que, GILDAS-SALAÛN, collectionneur et miniaturiste, livre au public et aux connaisseurs, suite à son exposition de 2003, organisée en Côtes d'Armor, avec le soutien du Musée de Quimper, qui avait rencontré un vif succès. Un livre très complet, d'environ 140 pages, comportant 200 images de pièces rares, que tout passionné d'art régional, ou miniaturiste se doit de posséder. À paraître à la rentrée 2009. ■

NB: l'auteur recherche encore des témoignages de personnes ayant connu les artisans (membres de leur famille) sur Plozévet et la région. Merci.
 Contact : 02 96 54 17 77
 courriel : gildas-salaun@wanadoo.fr





**une visite au musée
permet d'apprécier encore plus
la perfection du travail de miniaturisation**

Photo : Marie-Christine CAMENEN

Politique Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est une structure indispensable pour l'exercice de nombreuses compétences, tissant un lien social solide et efficace. Il est le pivot central de notre politique sociale.

Le C.C.A.S, présidé par le Maire, Pierre PLOUZENNEC et assisté de Gaby PETON, vice-Présidente et adjointe au Maire chargée de l'action sociale et des affaires scolaires, est constitué de conseillers municipaux et de représentants d'associations œuvrant dans des domaines tels que l'insertion, la lutte contre l'exclusion, les retraités, les personnes âgées, les personnes handicapées. Cette équipe peut bénéficier par ailleurs de l'aide ponctuelle de bénévoles : collectes alimentaires, aide aux devoirs, etc...

Notre politique Sociale propose plusieurs actions en direction de différents publics tels que les jeunes et les enfants (des séjours, des activités proposées par le Centre de Loisirs Sans

Hébergement (CLSH)... contribuent à l'épanouissement des jeunes Plouzévétiens).

Concernant les adultes, familles et, bien sûr, les personnes âgées, les domaines d'action du C.C.A.S s'étendent de la banque alimentaire en passant par les secours financiers d'urgence pour des besoins de première nécessité (EDF, eau, santé), collectes de vêtements pour diverses associations, aides financières ponctuelles en urgence pour les personnes en détresse, jusqu'à l'organisation d'événements conviviaux qui favorisent le lien social (repas des anciens, week-end solidarité...).

Par ailleurs, le C.C.A.S intervient dans tous les dossiers d'aide légale en faveur des personnes âgées (A.P.A), personnes handicapées, allocation tierce personne, hébergement en centre spécialisé et prise en charge en maison de retraite en mettant en relation les personnes aidées avec les réseaux de travailleurs sociaux

qui sont nos partenaires à chaque étape de nos actions.

Le C.C.A.S s'intéresse tout particulièrement au programme de développement des logements à loyer modéré sur la Commune.

Enfin le C.C.A.S gère aussi le service de portage de repas à domicile sur les Communes de Guiler-sur-Goyen, Landudec Gourlizon, Plogastel-Saint-Germain, Pouldreuzic et Plouzévet. Chacune des Communes a signé une convention avec le C.C.A.S de Plouzévet pour une participation financière. Le service délivre en moyenne une trentaine de repas par jour, confectionnés à la maison familiale de Poullan-sur-mer.

Toutes les interventions sont réalisées dans la plus grande confidentialité, dans le respect de la personne humaine et de sa vie privée. ■

La commission Actions sociales

Transport

Le taxi Collectif

Il est un peu plus de 11 heures, c'est le moment pour nos quatre amies de partager ce temps si précieux ; le petit café avant de reprendre le taxi collectif.

« Nous sommes des habituées, tous les samedis nous faisons nos courses ou certaines vont chez le coiffeur, à la pharmacie ou la banque, ou alors chez le médecin, c'est plus facile, nous n'avons pas à solliciter de l'aide autour de nous ».

« Le mois prochain nous fêterons nos anniversaires ensemble, nous achetons des petits gâteaux et nous les partageons autour du café, avec la complicité du cafetier, il est sympathique ».



Les usagers du taxi collectif de Plouzévet.

Il est midi, Maurice arrive : c'est le confident, c'est lui qui recueille les joies et les petits soucis, pendant l'aller vers le bourg, les nouvelles dans

le journal ont été discutées, pendant le retour, les rencontres dans le bourg seront évoquées... ■



Photo : Alan COLLES

Ci-dessus : l'espace enfance Pierre Trépos.

Petite Enfance

L'accueil des jeunes enfants à Plozévet

Les assistantes maternelles

13 assistantes maternelles agréées, dont 11 en activité, sont à votre disposition pour accueillir vos enfants de 0 à 12 ans, ce qui représente 29 places possibles d'accueil à plein temps. Avoir recours à une assistante maternelle pour la garde de votre enfant est avant tout un choix de confiance.

L'assistante maternelle allie professionnalisme et accompagnement personnalisé vers l'autonomie, dans un environnement sécurisé. L'assistante maternelle s'adapte aux horaires des parents et admet une certaine souplesse due aux contraintes environnementales. La liste des assistantes maternelles est disponible en mairie.

Relais assistantes maternelles

Vous recherchez une assistante maternelle pour votre enfant ? L'Ulamir centre social du Goyen gère le relais assistantes maternelles sur la Commune.

Ce service est un lieu d'écoute où les animatrices facilitent la recherche d'un mode de garde, informent les parents et futurs parents et les assistantes

maternelles sur leurs droits et obligations respectifs.

Par ailleurs, des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles sont proposés.

Les ateliers ont lieu le mardi matin de 9h45 à 11h30 à l'espace enfance Pierre Trépos (hors vacances scolaires) ; ils ont pour missions premières la socialisation progressive de l'enfant et la rencontre entre assistantes maternelles pour échanger sur les pratiques, travailler ensemble et en lien avec d'autres professionnels de la petite enfance.

Pour tout renseignement sur une recherche d'assistante maternelle pour des questions administratives (aide Caf, salaires, déclarations, contrats de travail) et pour vous procurer les documents nécessaires, contacter l'animatrice du relais à l'Ulamir du Goyen (possibilité de rendez-vous sur Plozévet) au 02.98.74.27.71.

Accueil de loisirs

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires à l'Espace Pierre Trépos.

Horaires d'accueil : 7h15 à 19h00.

Les inscriptions se font auprès de l'Ulamir au 02.98.74.27.71 au moins 72h avant et sous réserve de place disponible.

Pour une première inscription, les parents doivent fournir une feuille d'inscription/autorisation parentale et une fiche sanitaire de liaison (à vous procurer à l'Ulamir, à l'accueil de loisirs ou sur le site internet)

Garde à domicile

L'ADMR du Haut Pays Bigouden bénéficie d'un agrément pour la garde à domicile des enfants de plus de 3 ans. Pour plus d'informations, contacter l'ADMR au 02.98.91.59.94

Totem

Totem est un espace de jeux, d'animation et d'éveil proposé aux enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grand-parents. Les ateliers ont lieu un vendredi sur deux de 10h à 11h30 à l'espace enfance Pierre Trépos (hors vacances scolaires). Il n'y a aucune obligation de participation régulière et aucune inscription préalable. ■

Contrat Enfance Jeunesse

Le projet éducatif communal 2009

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2010-2013 de la Caisse d'Allocations Familiales, la municipalité mène une réflexion autour de l'accueil de l'enfant dans la Commune et a élaboré un projet éducatif communal.

La municipalité partage l'idée que la manière dont un enfant ou un jeune met à profit son temps en dehors des heures de classe influe sur sa réussite scolaire, l'apprentissage de sa personnalité et son apprentissage de la vie sociale. Il convient donc de prévoir (notamment pour ceux qui ont du mal à accéder à cet apprentissage, les plus petits, les enfants de 2-6 ans) une organisation de ces moments « libres » capable de favoriser le développement harmonieux de l'enfant dans le respect des rythmes de vie et des besoins propres à chacun, en complémentarité bien sûr des apprentissages scolaires.

La mission éducative dont notre projet éducatif communal est l'une des expressions, s'exerce dans des temps et des espaces différents qu'il est nécessaire de mettre en cohérence



dans un souci de continuité éducative. Nous n'aurons de cesse de rechercher autour de ce projet tous les acteurs professionnels locaux ou intervenant dans notre Commune dans l'élaboration d'une charte que nous envisageons de

nommer « charte de qualité de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant sur le temps péri ou extra scolaire ».

Les différences de compétences de uns et des autres doivent permettre l'émergence d'idées dans un intérêt commun : placer l'enfant au centre de ce projet éducatif communal en lui offrant des occasions multiples et diverses de se conduire de façon autonome en lui fournissant des espaces qui lui permettent de le faire dans un encadrement qualifié et sécurisé. Réfléchir sur les temps libres de l'enfant c'est aussi analyser, se mettre à l'écoute du changement social et de l'évolution des modes de vie notamment auprès des adolescents, il s'agit là pour nous de savoir créer dans leur environnement proche, des lieux d'échange, des aires de jeux ou tout simplement un fleurissement adapté à leurs lieux de vie. ■

Ulamir du Goyen

Le Conseil Local de jeunes "Envie d'Agir"

"L'enfant a le droit à la liberté d'expression qui comprend la liberté de rechercher, recevoir, produire l'information, à la liberté d'association et à la liberté de réunion". Articles 13 et 15 de la convention des droits de l'enfant.

Après une réflexion de quelques mois avec les élus de la Commune et l'équipe d'animation de L'Ulamir du Goyen, le Conseil local de jeunes a vu le jour au début de cette année.

Les objectifs étant de permettre aux jeunes adolescents scolarisés du cm2 à la troisième et résidant sur la Commune :

- d'être associés aux décisions qui les concernent.
- d'améliorer leur participation à la vie locale.
- de favoriser leurs engagements aux mouvements associatifs.
- d'établir un dialogue entre adolescents et institutions.



Photo : Marie-Christine CAMENENY

Le Conseil se retrouve tous les premiers samedis du mois en présence de deux animateurs de l'Ulamir : Jean-Yves LE GUILLOU et Sonia COUILLAUD. Nous avons demandé à Cathiane, Thifaine, Maiwen, Corentin, Laurine, Léna et Aymeric de s'exprimer sur leur vision du Conseil, voici leurs réponses :

- "Le conseil nous permet de nous exprimer."
- "Il permet aussi de réunir des idées pour réaliser un projet."
- "Il peut faire avancer la Commune et être acteur et faire des propositions."

- "Il nous permet aussi d'apprendre à mieux nous connaître et connaître nos élus."

On leur a aussi demandé de nous parler de ce qui a été réalisé et des projets en cours :

- "On a tenu un stand de restauration pendant le week-end Sciences et Citoyens."
- "C'est intéressant d'être de l'autre côté (de consommateurs à serveurs)."
- "On a appris à faire la pâte à crêpes."
- "On a assisté à des conférences et on n'aurait peut-être pas été par nous-mêmes."

Les jeunes du Conseil et les animateurs remercient l'organisation de leur avoir confié la restauration, ce qui a permis de faire un bénéfice de 162 €. Avec cet argent, une sortie est organisée le mercredi 1^{er} juillet.

Merci aux mamans Véronique et Nathalie pour leur coup de main !! ■

Ecole Georges le Bail

L'aide aux devoirs, un service pour tous

Depuis plusieurs années, avec l'aide du CCAS, l'aide aux devoirs s'est mise en place à l'école, en relation avec les enseignants.

L'aide aux devoirs est un service gratuit offert à tous les enfants du CP au CM2 inscrits la garderie, régulièrement ou ponctuellement. Elle a lieu les lundis, mardis et jeudis, à partir de 17h (après le goûter) jusqu'à... ce que tous les devoirs soient terminés. Elle est assurée par Denise, Elyane, Joëlle, Mathilde et Michèle.

C'est un moment sérieux mais détendu et convivial. Les enfants viennent volontiers ; ils sont souvent les premiers devant la classe à nous attendre et sont heureux de faire leurs devoirs. Voici quelques-unes de leurs réactions :

Clémence : *"Je viens à l'étude parce que j'aime bien : on m'aide quand je ne sais pas, j'aime toutes les dames qui viennent à l'aide aux devoirs."*

Enora : *"J'aime bien faire mes devoirs ici parce que j'aime bien celles qui m'aident."*

Esther : *"Je viens à l'étude parce que j'aime bien ; quand je rentre à la maison, je n'ai plus de devoirs à faire et je peux m'amuser."*

Florent : *"Je viens parce que maman veut ; des fois, je ne veux pas trop venir, comme je travaille bien, je ne reste pas longtemps et je peux jouer."*

Pierre : *"Je viens là pour avoir de bonnes notes, parce qu'à l'étude ça me plaît."*

Léa : *"J'aime bien faire mes devoirs à l'aide aux devoirs parce que quand je ne comprends pas, on m'explique et on m'aide."*

Les parents apprécient de ne pas avoir ce travail à faire après leur journée de travail, la fatigue de la fin de journée se faisant sentir pour tout le monde.



L'aide aux devoirs est un service gratuit offert à tous les enfants du CP au CM2 inscrits la garderie, régulièrement ou ponctuellement.

Quant à nous, venant tout exprès pour ce moment, nous assurons ce service détendues et avec plaisir. Sans vouloir nous substituer aux instituteurs, lorsque le travail est plus difficile, nous avons tout le temps de reprendre et d'expliquer ce qui n'a pas été compris. L'humour et la patience aident souvent à dédramatiser !

Le nombre d'enfants fréquentant régulièrement ou occasionnellement l'aide aux devoirs varie selon les soirs et les semaines, entre 5 et 12. Nous préférons être deux et prendre tout le temps nécessaire avec chacun, pour la lecture ou l'écriture des plus petits. Quant aux grands, ils aiment travailler ensemble et s'organisent pour faire un exercice à plusieurs ; nous vérifions le travail, et faisons réciter les leçons.

Nous ne savons pas à l'avance combien d'enfants seront présents. Parfois une seule personne suffit car ils sont peu nombreux, parfois deux sont nécessaires pour être vraiment disponibles à chacun. C'est pourquoi à la rentrée prochaine, nous souhaiterions que les parents, en inscrivant leur enfant à la garderie puissent les inscrire aussi à l'aide aux devoirs.

Des relations d'amitié se créent au long de l'année et c'est avec plaisir que nous nous croisons hors école. A la fin de cette année scolaire, nous souhaitons de bonnes vacances en famille à chacun. A l'année prochaine peut-être ! ■

Michèle, Mathilde, Joëlle,
Elyane et Denise



Photos : Alain GALLIES

Plus de 400 élèves ont participé aux manifestations organisées par les chercheurs.

Sciences & Citoyens 2009

Quand la science rencontre la jeunesse

Cela devient une habitude, après celles de 2002 et 2005, Plozévet accueillait, du 11 au 17 mai 2009, les Rencontres régionales CNRS Jeunes "Sciences et citoyens". Pour cette troisième édition, un thème avait été retenu "Pôles, Océans, Climats".

En conjuguant ces trois thèmes, elles entendaient faire prendre conscience que la complexité d'un phénomène comme le réchauffement climatique nécessitait des approches croisées si on voulait le comprendre. Et prendre la mesure de ses conséquences et de ses enjeux, afin de définir les stratégies susceptibles d'en contrecarrer les aspects négatifs.

Cette approche pluridisciplinaire était représentée par les chercheurs des organismes de recherche brestois partenaires de ces Rencontres : Institut Universitaire Européen de la

Mer (IUEM), rattaché à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), au CNRS, et à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Institut Polaire français Paul Émile Victor (IPEV), Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER). Des animations scientifiques étaient assurées par les Petits débrouillards Bretagne, Océanopolis, le Spatiobus du CNES (Centre National d'Études Spaciales), le CEMPAMA (Centre d'Étude du Milieu et de la Pédagogie Appliquée du Ministère de l'Agriculture)...

Cette troisième édition a permis, durant la semaine, à plus de 400 élèves des écoles primaires, collèges et lycées du Finistère de participer aux diverses manifestations et de rencontrer des chercheurs. Pour l'occasion, les enfants de Georges Le Bail avaient réalisé une exposition qu'il ont pu présenter aux autres participants. Durant le week-

end, réservé aux familles, près de 300 personnes sont venues à la salle Avel-Dro.

Quatre moments forts : une pièce de théâtre sur le thème, et créée spécialement par les élèves du collège Saint-Joseph de Plabennec, la conférence d'Olivier Raguenaud sur "le rôle du CO2 dans le changement climatique", un direct avec la manchotière d'Océanopolis, et la conférence de Jean JOUZEL sur "l'avenir du climat de la planète". Rappelons que Jean JOUZEL est vice-président du Groupe scientifique d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), et à ce titre co-Prix Nobel de la Paix 2007.

Vu le succès de cette édition 2009, le Conseil Municipal et le CNRS sont favorables à renouveler l'opération Sciences & Citoyens en 2011. ■



Bernard PAILLARD, Annick LE LOCH, Jannick MORICEAU, Paul TRÉGUER et Patrick SAUBOST



Photos : Alain GALLIES

Jean-Claude STOURM, Christian GOUBIN, Jean-luc STRUGAREK, Cécile YVEN, Bernard PAILLARD et Anouck HUBERT

Les élèves de CE1-CE2 à la piscine

Heureux comme des poissons dans l'eau

De la Toussaint jusqu'aux vacances de février, nous, les élèves de CE1-CE2, avons eu la grande chance d'aller chaque vendredi à la piscine « Aquasud » de Pont-Labbé.

Après les tests de la première séance, cinq groupes ont été formés : deux groupes débutants, deux groupes moyens et un groupe « à l'aise ». De la deuxième à la douzième séance, nous avons tous progressé mais on pourrait encore s'améliorer avec d'autres séances !

En tous cas, c'était une superbe activité : merci aux parents qui nous ont accompagnés et merci aussi à tous ceux qui ont financé ce projet. Pour encourager la pratique aquatique, le conseil municipal a voté le 28 mai dernier, la prise en charge financière sur le budget de la Commune, de



Les élèves de CE1-CE2 découvrent les joies de la natation.

l'intégralité de l'activité piscine (des filières monolingues et bilingues) (entrées + transport) pour permettre de bénéficier d'un semestre de natation à la piscine du Cap Sizun. ■

Ecole Georges Le Bail

Un Mardi Gras mené sur un train d'Enfer

Le Mardi Gras reste une tradition bien ancrée dans la vie scolaire. Cette année encore, les enfants de l'école Georges-Le-Bail ont effectué une sortie remarquable dans le bourg de Plozévet.

Accompagnée d'enseignants et de parents également grimés, une cohorte de fantômes, pirates, princesses, chevaliers et autres squelettes a dévalé les rues de la Commune.

On trouvait également dans ce défilé improbable les éternels couples rivaux : cow-boys et Indiens, Romains et Gaulois et même une Bigoudène épaulée des incontournables super-héros que sont Batman et Superman.

Tout ce cortège était bien conduit par une magnifique locomotive qui a su amener ce convoi exceptionnel à bon port.

Pour prendre quelques forces avant ce périple, les Petits de l'école maternelle s'étaient rassasiés de crêpes préparées sur place. (Mardi Gras oblige !).

Tous ces petits "monstres" se sont promis d'envahir une nouvelle fois les artères plozévétiennes l'année prochaine. Rendez-vous est donc pris pour 2010. ■



Une cohorte de fantômes, pirates, princesses, chevaliers et autres squelettes a dévalé les rues de Plozévet.

Dojo du Haut Pays Bigouden

La section Karaté recrute

Maintenant, ouverte depuis bientôt un an, la section Karaté est en pleine forme. En forme, premièrement par rapport à ses effectifs, deuxièmement par le travail effectué et la bonne humeur qui y règne. Passionné et diplômé, l'enseignant est titulaire d'un brevet de secourisme et veille au port des protections adéquates.

Le Karaté est un art de combat d'origine japonaise. Il utilise les pieds, poings, coups de genou, mains, etc... pour porter des coups frappés. C'est une méthode de self-défense considérée comme la plus efficace. C'est aussi un sport de compétition. De plus, c'est une très bonne façon de garder ou de reconquérir une bonne condition physique.

De ces trois grandes orientations, découlent des aptitudes :

- Physiques : coordination, habileté, contrôle (physique, psychique), souplesse, vitesse, force, équilibre...
- Mentales : courage mais plus encore la maîtrise de soi, respect et confiance de son partenaire, gestion du stress...

Le Karaté en tant qu'activité sportive entre pleinement dans la catégorie des sports éducatifs et sportifs. De plus, le Karaté est une véritable école de par la maîtrise des techniques qu'il fait pratiquer ; l'apprentissage du contrôle des poings et des pieds, une latéralité bien travaillée et la maîtrise des coups. C'est la motricité générale qui sera renforcée, ainsi que la propre perception de son schéma corporel. Il va s'en dire que les pratiquants s'entraînent durement physiquement mais chacun selon ses capacités du moment.



Les membres de la section Karaté du Dojo du Haut Pays Bigouden.

Le Karaté, comme tout sport, doit unir le goût de l'approfondissement de son travail tout en restant ludique, et pourquoi pas en famille ? (Tarifs préférentiels). Nous acceptons les adhérents à partir de 13 ans. Actuellement, nous disposons d'une vingtaine d'inscrits de 13 à 50 ans. Cela ne pose de problème à personne, bien au contraire. Néanmoins, pour atteindre une vitesse de croisière, il nous faudrait étoffer la section.

Avis donc aux amateurs... pour travailler et progresser dans la bonne humeur, plus nous serons nombreux, plus l'émulation du groupe sera forte, ce qui sera profitable à toutes et à tous. ■

La Plozévétienne

Une saison remarquable

L'école de football de Plozévet compte 44 enfants répartis dans les 3 catégories suivantes :

- Débutants : 19 enfants dirigés par Paul PLOUHINEC, Alexandre LECORRE, Yannick DE SA NOGUERA, Stéphane

AUTRET et André BERNARD.

- Poussins : (15 enfants) dirigés par Thierry GUENOLE, Yannick BESCOND et Mathias GUENOLE.
- Benjamins : (10 enfants) dirigés par Patrick GUILLOU et Tristan LE GOFF.



Concernant le groupement des deux baies (regroupant les clubs de Plozévet, Mahalon, Beuzec et Goulien dans les catégories suivantes) :

- Moins de 15 ans : Finaliste de la coupe Pierre-Philippe (30/05/09).
- Moins de 18 ans : Champion de leur groupe et montent en D2.
- Moins de 13 ans : l'équipe A est dirigée par Jean-Claude LENAIR et Philippe LE PAPE et l'équipe B par Jean JAFFRE.

Les seniors :

- L'équipe 1 termine championne de D1 et monte en promotion d'honneur.
- L'équipe 2 est championne de D3 et monte en D2.
- Les équipes 3 et 4 terminent toutes les deux dans les 3 premiers de leur groupe respectif et restent en D4. ■

L'équipe A Senior championne de D1.

Club de Tennis de Table

Un demi-siècle de bénévolat récompensé

Le Ping-Pong Club de Plozévet tenu à mettre à l'honneur deux de ses bénévoles historiques : Yves GOUESSE qui en aura été le secrétaire durant 22 ans et Patrice CHOLLOIS qui aura tenu les cordons de la bourse du club pendant 24 ans.

Tous deux ont, en juin 2008, décidé de confier ces responsabilités à Mikaël CHIMIER et Emmanuel MOULLEC. L'association, pour les remercier, a organisé une véritable cérémonie en leur honneur. Patrice et Yves s'y sont vu décerner chacun une plaque gravée à leur nom et comportant les armes du club. Un panier garni leur a également été offert. Leurs conjointes, qui les ont supporté tout au long de leur carrière de bénévoles, n'ont pas été en reste puisqu'elles se sont vu remettre un bouquet de fleurs. Charlotte GOLOMER était également à l'honneur, elle qui fut l'épouse de Marcel, formateur des actuels dirigeants et joueurs du club et créateur de l'école de tennis de table.

Une bonne quarantaine de personnes a assisté à cette remise de récompenses, l'occasion de faire un bilan de la saison écoulée. Et le président Sébastien MOULLEC a de quoi être fier du travail accompli puisque deux équipes seniors sont championnes dans leur divisions respectives et l'équipe de D2 Cadets a remporté le titre de champion du

Finistère-Sud. Du jamais vu à Plozévet. De plus, une des deux équipes inscrites en Coupe Pen Ar Bed a atteint les demi-finales de la compétition, ce qui est une première au club. Preuve est donc faite que le travail effectué par tous les bénévoles, anciens et actuels, a porté ses fruits. ■



De gauche à droite : Charlotte GOLOMER, Sébastien MOULLEC, Patrice CHOLLOIS, Yves GOUESSE et Madeleine CHOLLOIS.

Club de Sauvetage Bigouden

Entre sport et sauvetage

En 2005, un club de sauvetage côtier, s'inspirant du modèle anglo-saxon, l'APEA (Association de Préparation aux Examens des Activités Aquatiques), est mis en place. Le club est jumelé avec le club de sauvetage anglais de Santon.

"Surf life saving" est un mouvement de sauvetage aquatique volontaire organisé ayant des compétitions de sauvetage. Inventé en Australie au début du XXe siècle, il s'est aujourd'hui répandu à plusieurs autres pays ; en France cette discipline commence à se développer. Il ne s'agit pas d'un club de natation mais d'un sport à la croisée du sauvetage et de l'aquacité.

Chez nos confrères de Santon, le club recrute dès l'enfance, la majorité de ses adhérents se retrouve pour des confrontations sportives en piscine et en mer. Ceux-ci interviennent aussi sur la surveillance des plages l'été.

Les objectifs sont le maintien des acquis du diplôme, l'apprentissage des différentes techniques et la participation à des compétitions locales de paddle board (planche à ramer).



En 2008, l'APEA devient le Club de Sauvetage Bigouden. Dans une volonté de développement et d'intégration à une région à capital maritime fort, il s'agit de mettre en avant le caractère club de

sauvetage en y intégrant la préparation aux examens aquatiques. Effectivement, à la vue du caractère dangereux des plages, de la multiplication des utilisateurs, il nous semble primordial que le maximum de personnes soit sensibilisé à la sécurité et au sauvetage.

Les missions sont :

- le maintien et le renforcement de la formation.
- le rassemblement.
- des sorties régulières et des stages.
- la mise en place d'activités vers les plus jeunes.
- la sensibilisation du plus grand nombre (locaux ou non, scolaires...).
- la participation à des compétitions.
- la formation des jeunes ayant la possibilité de travailler dans les postes de secours l'été.
- la participation active aux manifestations de la Commune.
- l'apport de compétence aux utilisateurs de la plage par rapport aux difficultés ou aux personnes en détresse qu'ils peuvent rencontrer. ■

Gloire et misère des moulins de Plozévet

Les premiers moulins connus sont des moulins à eau. Ils sont apparus probablement deux siècles avant notre ère dans des régions montagneuses du proche orient. Les moulins tiennent une place importante dans le cœur des Bretons car ils ont eu un rôle économique important et leurs richesses architecturales font partie de notre Histoire et s'inscrivent dans la mémoire collective.

Il a existé dans le Finistère 3 600 moulins pour 285 Communes. Les premières traces de moulins à Plozévet, d'après les archives, remontent au XVème siècle. Au début du XXème siècle on dénombrait à Plozévet neuf moulins à eau et onze moulins à vent.

Du temps où ces moulins étaient en fonctionnement, les meuniers ne disposaient pas d'appareils photographiques. Aussi nous n'avons pas de photos de cette époque. Par contre c'était la mode des cartes postales et quelques unes d'entre elles nous sont parvenues.

LES MOULINS À VENT

■ Le moulin de Lestuyen

Ce moulin a été construit au milieu du XIXème siècle. Il s'agit d'une construction en granit et moellons avec escalier tournant dans l'œuvre ; le linteau de la porte porte l'inscription : "Henri TYMEN 1770".



Photo de gauche : le moulin de Méné Leuré aménagé en habitation.
Photo de droite : le moulin de Kerfily en 1998.

■ Le moulin de Méné Leuré

Les ailes ont disparu et le toit est en zinc. Une croix est gravée sur le linteau de la porte nord. La porte sud porte l'inscription : "Alain TYMEN / Marie Jeanne CURIE".

■ Le moulin de Kerfily

L'inscription suivante est gravée au dessus de la porte d'entrée : "LE PHUEZ Michel - Catherine LEROUX - 1862".

LES MOULINS À EAU

Dans les années 1920 neuf moulins à eau fonctionnaient dans la Commune de Plozévet. Les réserves d'eau



permettaient de faire fonctionner régulièrement ces moulins à eau plusieurs heures par jour sauf en période de basses eaux en été. Les meuniers qui disposaient à la fois d'un moulin à eau et d'un moulin à vent n'utilisaient ce dernier qu'en dépannage lorsque le débit d'eau était insuffisant.

■ Le moulin de Kéréniel

C'est le dernier moulin en fonctionnement à Plozévet. Construit ou reconstruit dans les années 1850, il a cessé son activité en février 1977. Il ne reste à ce jour que 3 meules reposant à l'arrière des bâtiments et un bief entretenu de manière remarquable.

■ Le moulin de Brénizennec

On trouve au sujet du moulin de Brénizennec un aveu de LE GLEZLAN de 1521. Il a été reconstruit et modernisé par Yves LE GUELLEC en 1816. Il fonctionnait à l'aide d'une roue verticale à augets de huit mètres de diamètre. Il a arrêté de fonctionner en 1974.



Photo de gauche : le moulin de Lestuyen en 1945, dans le fond le moulin de Méné Leuré. Le service "livraison" fonctionne encore.

Photo de droite : le moulin de Lestuyen en 1998. Les ailes et le toit ont disparu il ne reste qu'un moignon du mécanisme



*Photo de gauche : deux des trois meules du moulin de Kéréniel.
Photo de droite : Corentin LE GUELLEC et son père Jean LE GUELLEC devant le moulin de Brénizennec.*

■ **Le moulin de Kerguinaou**

Le moulin est construit sur l'emplacement d'un moulin antérieur au cadastre de 1828 et dépendant probablement du manoir de Kerguinaou. Le moulin était à roue verticale avec arrivée d'eau par-dessus. Inscription : 1892 Anne Marie POCHIC François GUILLOU.

■ **Le moulin de Kerzuot**

Le moulin a été construit entre 1781 et 1787. Inscription sur l'élévation sud : Le moulin lion ou autrement / kduot profite à titre de féage / par honorable homme Charles LE GUELLEC qui le fait / bâtir 1787 IHS. Sur le linteau de la fenêtre on peut lire : "Charles LE GUELLEC 1787".

■ **Moulin Coing**

On trouve des traces et des actes concernant le moulin Coing datant de 1580 comme appartenant à Guy MOELIEN TRONJOLY. Vendu comme bien national après la révolution au sieur Kerouredan il est racheté pour un fils de Charles LE GUELLEC vers 1810. C'est un moulin à roue verticale alimenté à mi-hauteur. Il disposait de trois meules pour l'orge, le blé noir et le froment. Il ne reste plus qu'une meule sur le site. Le toit du moulin s'est envolé lors de la tempête du 15 octobre 1987. ■

Arsène YOUINOU
avec l'aimable participation de
Gilles GOYAT, Alain LE QUERE
Corentin LE GUELLEC



La vanne d'alimentation en eau de Moulin Coing existe toujours.

L'éolienne du début du XXème siècle

Cette illustration est extraite du dépliant du syndicat d'initiatives de Plozévet de 1938 et a pour légende : "La plus importante Fabrique de Petits Meubles Bretons de Plozévet". Curieux moulin à vent construit en 1923 et servant de force motrice pour la fabrication des Petits Meubles Bretons qui est une des spécialités du Pays.

Les éoliennes du XXIème siècle

Les moulins du XXIème siècle ne font plus tourner directement les machines-outils et ne broient plus de grains pour en faire de la farine, ils produisent de l'électricité.



du 13 au 19 août 2009

Festival International Mondial'Folk de Plozévet

Une 27ème édition teintée « Musiques du monde »

Le monde à l'ombre de nos sonneurs

Née en 1974, la « Fête des Biniou » ouvrait ses portes en 1983 aux premiers groupes internationaux, en devenant « Festival International de Folklore ». A cette époque, qui aurait pu imaginer que les célèbres sonneurs qui trônent dans notre petit village du bout du monde allaient voir défiler sous leurs yeux une telle pléiade d'artistes issus des quatre coins du globe ?

En effet, le Mondial'Folk - nom désormais automatiquement associé à celui de Plozévet - a fait escale dans près d'une centaine de pays, en accueillant environ 200 groupes, représentant près de 8.000 artistes :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Belgique, Biélorussie, Bolivie, Bulgarie, Burkina-Faso, Canada, Centre Afrique, Chili, Chine, Colombie, Congo, Corée du Sud, Pays-Bas, Écosse, Équateur, Espagne, Éthiopie, Finlande, Futuna, Ghana, Grèce, Guadeloupe, Guatemala, Guinée, Haïti, Hongrie, Île de la Réunion, Île de Pâques, Îles Marquises, Îles Salomon, Inde, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Kamtchatka, Kenya, Liban, Lituanie, Malaisie, Martinique, Mexique, Moldavie, Mongolie, Mordovie, Norvège, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Ossétie du Nord, Ouzbékistan, Panama, Pays de Galles, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République de Carélie, République des Komis, République

des Maris, République d'Oudmourtie, Roumanie, Russie, Rwanda, Sénégal, Sibérie, Slovaquie, Sri Lanka, Tatarstan, Tchécoslovaquie, Tibet, Togo, Trinidad et Tobago, Turquie, Ukraine, USA, Venezuela, Wallis, Yougoslavie...

Sous le signe de l'amitié et de la paix

Pour la 27ème fois, du 13 au 19 août, le temps d'une semaine, notre Commune va se parer de ses plus beaux atours pour assouvir son envie d'ailleurs et pour accueillir ses amis du Monde.

Que sera le Mondial'Folk 2009 ? Il restera dans la lignée des précédentes éditions avec son lot habituel de troupes internationales de folklore, de bagadou et cercles bretons, de groupes d'animation et bien évidemment nos incontournables groupes de chants de marins (en passant un grand merci aux « régionaux de l'étape »).

Pendant sept jours pleins, se succéderont non-stop : les galas de l'Avel-Dro, les apéros-concerts et les animations du Mondial'Off, la Fête des Biniou, les spectacles pour jeune public, la rando chantée, un concert à l'Eglise etc... sans oublier le marché artisanal et, nouveauté, sa nocturne en ouverture du festival...

Nous ne développerons pas ici le programme qui sera diffusé et distribué sous forme de brochure en 80.000 exemplaires et consultable sur le site www.mondialfolk.org.

Les musiques du monde à l'honneur

Innovation pour cette 27ème édition : les programmeurs ont souhaité donner un éclairage particulier aux musiques du monde. Leurs objectifs : métisser les genres musicaux et faire de chaque rendez-vous une vraie invitation au voyage !

Laissez-vous convier à quelques concerts que nous avons sélectionnés pour vous... Des rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !



Bienvenue à vous festivaliers passionnés qui vivez intensément chaque année notre festival. Vous êtes la récompense de ceux sans qui cette aventure n'aurait jamais existé : les bénévoles qui oeuvrent avec bonheur et compétence pour relever inlassablement ce beau défi !

Ensemble, artistes, festivaliers et bénévoles nous allons montrer notre engagement pour la paix par la rencontre des cultures.

Bon Mondial'Folk 2009 à tous ! ■

Pierrot BOSSER,
Président du Mondial'Folk

LES ESPOIRS DE CORONTHIE (GUINÉE)

Samedi 15 août – 21h00 à l’Avel-Dro (13€ - 9 €)

Plus qu’un groupe, les Espoirs de Coronthie sont un véritable phénomène en Guinée... Quelque soit le lieu où l’on se promène on peut entendre leur musique résonner : dans les cafés, les clubs, à la radio, dans la rue, jusque dans les taxis... Rigoureusement impossible de passer à côté !

Un spectacle puissant... des artistes généreux... une énergie contagieuse... les « Espoirs de Coronthie » nous présentent en musique et en danse une Afrique sans concession et profondément vivante.



Les Espoirs de Coronthie sur le web : www.myspace.com/espoirscoronthie

URBAN TRAD (BELGIQUE)

Dimanche 16 août – 21h30 / Espace Jules Ferry (15 € - 10 €)

Le Concours Eurovision 2003... Un groupe belge décrochait la seconde place avec une chanson en langue imaginaire... Urban Trad venait de se placer au devant de la scène internationale.

Comme son nom l’indique, Urban Trad est un groupe de musique d’inspiration traditionnelle bien ancré dans le 21ème siècle. Les instruments acoustiques



(accordéon, violon, flûtes..) et le chant sont soutenus par une section rythmique et des programmations modernes qui donnent au groupe sa couleur unique: une musique qui a autant sa place sur une scène rock que dans un centre culturel. L’énergie et la musicalité des morceaux accroche tous les âges et tous les publics.

Site web : www.urbantrad.com

CELENOD (NOUVELLE CALÉDONIE) & PLANET ZOUK (ANTILLES)

Ludi 17 août – 21h30 / Place Henri Normant (Gratuit)

CELENOD

L’histoire de la Nouvelle-Calédonie restera à jamais marquée par Jean-Marie TJIBAOU, figure emblématique de la culture kanak, assassiné en mai 1989. Pour célébrer le 20ème anniversaire de cette tragique disparition, le Mondial’Folk accueille le groupe Celenod. Originaire de l’Île de Maré, une des trois Îles loyauté, ce

groupe kanak appartient à la nouvelle génération de musiciens : groove, rythmes modernes, ballades et guitares acoustiques, mais toujours respectueux des traditions...

PLANET ZOUK

Zouk cadencé, Zouk love, Zouk béton, Biguine, Mazurka, les musiciens de Planet Zouk sont prêts à utiliser leurs

multiples talents pour vous faire entrer dans la danse. Au besoin, on appelle en renfort un ti’punch qui fait s’enfuir les complexes. Un-deux, un-deux, le battement du zouk est si proche du rythme naturel de la marche qu’il suffit de laisser la musique doucement envahir votre corps.

Site web : www.planet-zouk.com

AMADOU SANFO (BURKINA-FASO)

Mardi 18 août – 21h00 / Place Henri Normant (Gratuit)

ATTENTION, VALEUR SÛRE...

Voici un groupe qui met à l’honneur la “wassa music”.

Fan de Touré KUNDA, Amadou SANFO, artiste burkinabé marie les couleurs et les rythmes des musiques traditionnelles africaines aux harmonies occidentales.

Une musique sans frontière, véritable brassage des genres où chacun apporte sa touche personnelle.

Un concert de clôture en parfaite harmonie avec l’esprit même du Mondial’Folk.

Site web : www.amadousanfo.com



La programmation de la salle Avel-Dro



CELENOD Musique du Monde

Ce groupe kanak appartient à la nouvelle génération de musiciens originaire de l'Île de Maré (Nengone, en langue vernaculaire Kanak), une des trois îles loyauté. L'Histoire de la Nouvelle-Calédonie restera à jamais marquée par la figure emblématique de Jean-Marie TJIBAOU, grand défenseur de la culture kanak, assassiné dans des circonstances tragiques en mai 1989. Pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de cette disparition, le Mondial'Folk accueille cet été pour une tournée de deux mois le groupe Celenod.

Organisé par le Mondial'Folk
SAMEDI 4 JUILLET 2009 À 21H00 - TARIF : 5 EUROS



ZAZA FOURNIER Chanson Française

Zaza, drôle de prénom pour une chanteuse... Ni Zazie (dans le métro) ni Zizi (Jeanmaire), mais Zaza, tout simplement. Plus zazou que zozo, un drôle de phénomène. Il faut la voir, juchée sur sa chaise, un piano à bretelles autour du cou, scander ses refrains avec l'aplomb d'une artiste de cabaret mâtinée de star de rock des fifties. Car Zaza FOURNIER, c'est tout cela à la fois, un mélange de styles qui fait tourner la tête et gigoter les gambettes. Alors tango, twist, goulante, valse ou rock'n'roll, peu importent les étiquettes !

Organisé par DIHUN
DIMANCHE 18 OCTOBRE 2009 À 18H00 - TARIF : 12 EUROS ET 9 EUROS



ENSEMBLE MATHEUS Musique Classique

L'ensemble Matheus, formé sur la base du Quatuor du même nom par Jean-Christophe Spinosi, appartient aujourd'hui au cercle des formations reconnues pour leur interprétation du répertoire du XVIII^e siècle à la musique contemporaine, sur instruments d'époque (baroque, classique ou moderne). De nombreuses récompenses internationales ont couronné leur travail à la scène comme au disque. L'ensemble Matheus est désormais un habitué des plus grandes scènes nationales, européennes et internationales.

Organisé par DIHUN
VENDREDI 13 NOVEMBRE 2009 À 20H30



GROUPE DES BRUYÈRES BEUZEC CAP SIZUN Musique et danse bretonne

40 années d'existence, ne pouvaient se fêter sans la création d'un nouveau spectacle. Le groupe compose en ce moment son nouveau spectacle qu'il partagera en avant-première avec le public de la salle Avel-Dro de Plouzévet. Il s'agit d'un spectacle ambitieux, haut en couleurs, nécessitant un travail important de composition musicale et chorégraphique, de création de costumes, d'échanges et de recherches extérieures.

Organisé par le Mondial'Folk / Ensemble Beuzec Ar C'hap
SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2009



UNE LABORIEUSE ENTREPRISE Théâtre

La pièce se déroule par une nuit de plein été sur une terrasse de Tel Aviv où l'on vient chercher le sommeil tant la chaleur est accablante à l'intérieur. Le couple qui est là appartient bien à l'histoire universelle du quotidien. Trente ans de vie de couple entre Lévia et Yona POPOKH. Trente années à s'user l'un l'autre, à se mal aimer. Trente années de petites joies, de grandes espérances, de lâchetés et d'inévitables compromis. Et cette nuit-là, dans une soudaine crise de lucidité ou d'angoisse face au temps qui file inexorablement, on décide de ne plus accepter...

Organisé par DIHUN / le Théâtre du Miroir
DIMANCHE 6 DECEMBRE 2009 À 17H00 - TARIF : 12 EUROS ET 9 EUROS

Samedi 4 juillet 2009

La salle Avel-Dro se met à l'heure kanak

Le 4 mai 1989, Jean-Marie TJIBAOU, charismatique leader de l'indépendance kanak, disparaissait alors qu'il menait la Kanaky sur la voie de la paix. Aujourd'hui, la Nouvelle-Calédonie est sur la voie de la réconciliation, où chacun pourra trouver sa place, ses repères.

Pour le peuple kanak, il s'agit désormais d'affirmer son identité, en puisant à la fois dans son capital sociologique traditionnel et dans les éléments dynamisant de la société actuelle.



Jean-Marie TJIBAOU.

C'est uniquement par une démarche de reconnaissance mutuelle de toutes les communautés du territoire et de leurs cultures respectives que la Nouvelle-Calédonie posera les bases de la société de demain.

■ 21h00 : film / débat

« Tjibaou, le pardon »
ou la réconciliation en terre kanak

À partir d'images d'archives inédites et de témoignages recueillis en Nouvelle-Calédonie, "Tjibaou, le pardon" retrace le chemin de la réconciliation des familles Tjibaou et Wea, depuis l'assassinat du chef du mouvement indépendantiste kanak Jean-Marie TJIBAOU par Djubelli WEA, un militant de terrain.

La mort du signataire des accords de Matignon, mettant fin à la guerre civile en Nouvelle Calédonie et celle de son assassin, tué par un garde du corps, vont marquer profondément les deux familles. Qu'elles soient du "bon ou du mauvais côté de l'histoire", elles doivent assimiler la perte d'un être cher.

Seule la réconciliation dans la grande tradition kanak pourra les aider. C'est en retraçant les parcours de Jean-Marie TJIBAOU et de Djubelli WEA, et en suivant la cérémonie de réconciliation, que ce film raconte l'histoire moderne d'un pays toujours en quête d'indépendance.

Un film documentaire de 52 mn réalisé par Gilles DAGNEAU, qui a obtenu le Prix spécial du jury au Festival international du film documentaire océanien en 2007.

■ 22h30 : concert

Invité par le Mondial'Folk pour une tournée de deux mois en France, Celenod se devait de commencer sa série de concerts par l'Avel-Dro...

Après une tournée triomphale en Nouvelle Zélande, nos sept musiciens débarquent à Roissy fin juin. Leur dernier voyage en France, c'était en juillet 2006 sur la scène des Francofolies de La Rochelle. Outre un grand concert ce fut l'occasion pour Waio, le leader du groupe et ses amis de rencontrer les professionnels de la musique de métropole et d'ailleurs.

Dans la foulée, ils décrochent un prix aux Trophées de la Musique organisés par le Conservatoire de la Musique en Nouvelle Calédonie.

« Ça bouge ! C'est vraiment super ! Je suis professeur de musique et j'ai vraiment apprécié les harmonies des guitares et des voix, et le rythme des percussions. C'est beau, vraiment très beau », indiquait, enthousiaste, une spectatrice au récent festival d'Auckland en Nouvelle zélande. ■

Entrée film et concert 5 euros (billets en vente à la médiathèque ou directement sur place)

Du 10 au 23 août 2009

Exposition kanak à la médiathèque

"Jean Marie TJIBAOU et la culture kanak, une identité affirmée"

Né en 1936 à Tiendanite, un petit village de montagne à l'extrême nord du territoire, cet enfant du pays est resté toute sa vie durant attaché aux valeurs culturelles de sa terre. Résolu à arracher la liberté de son peuple, son engagement politique a été comparable à un sacerdoce qu'il a assumé jusqu'au bout.

Cette expo sera visible à la Médiathèque de Plozévet jusqu'à la fin du Mondial'Folk 2009... ■





À gauche, le sonneur
Louis GUÉGUEN, dit Jean POUF,
accompagné d'un ami musicien

Après la 1ère Guerre Mondiale

Les réjouissances à Plozévet

Après la 1ère Guerre Mondiale la jeunesse fut mise à contribution pour, au plus vite, rétablir l'économie durement ébranlée durant les quatre années de conflit. Est-ce cela qui lui fit rechercher l'euphorie, les plaisirs de la danse, le bonheur de s'extérioriser, comme un désir d'effacer au plus vite jusqu'au souvenir des années noires ? Toujours est-il que, très vite, il y eut des fêtes, des bals, des défilés en costumes locaux et surtout des mariages...

Toutes ces assemblées les entraînaient dans les gavottes et les rondes animées par Monsieur Louis GUÉGUEN, alias Jean POUF, expert en binious, bombardes et autres accordéons.

Peu à peu, les jeunes filles se parent de leurs plus beaux costumes brodés de perles, un concours de beauté est organisé à la faveur d'une fête et voilà élue la Reine des Bruyères, ainsi que deux demoiselles d'honneur. Il y en eut plusieurs : les dates de leur "règne" se



En haut à gauche : la Reine des Bruyères et ses demoiselles d'honneur emmenées pour une fête en voiture décapotable conduite par Fanch CORRE, mécanicien - En haut à droite : Madame MOCAËR, dite Zizi BOURDON.

En bas à gauche : trois Plozévétienne marchant sur les pavés quimpérois devant la Cathédrale saint Corentin.

En bas à droite : l'une des toutes premières équipes de la Ploz dans les années 20.

sont un peu diluées dans la mémoire collective, nous leur devons le respect et si un des trios est oublié dans la liste, ce ne sera pas grave, toutes étaient belles et avaient fait de l'effet, durant leur année de parade...

Jusqu'à la déclaration de la guerre de 39-45, un groupe folklorique plozévétien se produisait à la belle saison, soit sur la Commune, soit dans des Communes plus lointaines, ainsi qu'à la Fête des Reines (ancêtre de

la Fête de Cornouaille) à Quimper.

Ces beaux costumes ont circulé longtemps avant de se reposer dans la naphtaline, au fond d'une armoire, sauf un cependant, celui de Madame MOCAËR (Zizi BOURDON pour tous les anciens) bien que s'étant mariée en robe blanche "de ville", elle l'emporta dans ses bagages, pour un voyage en Indochine où elle allait vivre quelque temps, entre autres pays, avec son époux, militaire de carrière... Une fête fut donnée à

bord du bateau, ce fut la dernière fois qu'elle revêtit ses beaux atours, la malle fut visitée et retrouvée vide lors de l'arrivée à Saïgon... Le voyage de noces s'en trouva certainement gâché !

N'oublions pas qu'il y avait aussi de nombreux amateurs de football en ce temps-là, la Ploz datant du début des années 20. ■

Sylvianne LETY



état civil

LES NAISSANCES

Mlle Maëlys LAMOUR 8 bis Rue des Ajoncs	12/01/2009
Mlle Maëlice BOUVRANDE 25 Rue d'Audierne	18/02/2009
M. Mathias FEUILLET Menez Queldrec	24/02/2009
M. Ethan COQUET 21 Rue des Alouettes	10/03/2009
Mlle Aïwen CHANTREL Kermao	25/03/2009
Mlle Lola MORIS Kergoff	14/04/2009
Mlle Lana TIRILLY 15 Rue d'Audierne	06/05/2009
M. Yuri LE SAUX Méné Queldrec	13/05/2009
Mlle Jade LE MEUDEC--CHATALIC 21 Rue des Saules	23/05/2009
M. Nathaël KEROUREDAN 6 Rue des Saules	29/05/2009

LES MARIAGES

Abdelaziz LAARIBI Julie COLIN Queldrec	21/02/2009
Pierre PAPIN Anne-Claire LE HÉNAFF Moulin de Kersuot	13/06/2009

LES DÉCÈS

Lucien LE CORRE Lestrougy	01/01/2009 72 ans
Gérard PEUZIAT 8 Cité de Stang Vihan	02/01/2009 61 ans
Marguerite MAZO veuve KEROUREDAN 2 Rue de Garreg Glaz	02/01/2009 90 ans
Albert LUCAS Kersiouret	02/01/2009 78 ans
Anne-Marie LE CREN Résidence "La Trinité"	15/01/2009 80 ans
René COUDRAY Chemin de Kersyvet	04/02/2009 84 ans
Marie PERENNOU veuve GUILLOU Méné-Guré	11/03/2009 83 ans
Victorine STRULLU veuve DEVELY Rue du Centre	17/03/2009
Marie-Françoise LE BERRE veuve RIVOAL 2 bis Rue du Centre	15/04/2009 93 ans
Jean LAUTRIDOU Résidence "La Trinité"	15/04/2009 82 ans
Marie KERVAREC veuve KEROUREDAN Brumphuez	16/04/2009 78 ans
Anna LE CORRE veuve MOREAU 77 Rue d'Audierne	13/04/2009 101 ans
Marguerite GUILLOU veuve TREPOS 13 Rue des Courlis	02/05/2009 88 ans
Ronan LE GOFF 17 Avenue Georges Le Bail	10/05/2009 52 ans
Jean LE QUÉRÉ Kerrest	12/05/2009 80 ans
Emilie LE BRUSQ veuve KEROUREDAN Keringard	27/05/2009 86 ans
Marie Joséphine BOSSER veuve GENTRIC Ty Boss	28/05/2009 85 ans
Marguerite DADEN veuve LUCAS Kerziouret	11/06/2009 84 ans

GAL AR SONDERIEN - Après des Sonneurs

Mairie de Plozévet - 14 rue Jules Ferry - 29710 Plozévet

Tél. : 02 98 91 30 10 - Fax : 02 98 91 40 29 - email : commune@plozevet.fr - web : www.plozevet.fr

Directeur de la publication : Pierre PLOUZENNEC, Maire

Responsable de la rédaction : Patrice BREMAUD, Adjoint

Ont participé à la rédaction : le bureau municipal, la commission communication, les services administratifs, les Plozévétiens

Crédit photos : Patrice BREMAUD, Marie-Christine CAMENEN, Mikael CHIMIER, Raymond CHIMIER, Alan GALÈS, Bruno LADAN, Rémy LE BRAS, Sébastien MOULLEC, Laurence PRIME, les associations

Imprimeur : Cloître Imprimeurs - Saint Thonan



Ce document a été imprimé sur du papier PEFC chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1238. Ce label apporte la garantie que le papier provient de forêts gérées durablement. La gestion durable des forêts est une gestion qui se veut économiquement viable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique. Pour en savoir plus : www.pefc-france.org